

Programme d'actions

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (69)



Référence : 2022.0063 E10 D

Juillet 2024

Repris en décembre 2024

Rédigé par : Caroline CHAZAL et Marion TRINQUET

Repris par : Marion TRINQUET

SOMMAIRE

Introduction	3
Clé de lecture des fiches actions	5
Le Plan d'Action Qualité de l'Air (PAQA)	6
Glossaire.....	7
Vue d'ensemble du programme d'actions	9
Synthèse de la mise en œuvre des actions	11
AXE I	17
AXE II	31
AXE III	48
AXE IV	59
AXE V	66
Le dispositif de suivi et d'évaluation du PCAET.....	75
Instances de pilotage durant la réalisation du PCAET	75
Indicateurs de suivi, une évaluation de la mise en œuvre du PCAET	75

Introduction

Ce Plan Climat-Air-Energie Territorial est le premier de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon. Il s'applique sur les années 2024 à 2029. Un premier bilan aura lieu à mi-parcours, soit fin 2026 ou début 2027.

Les **changements climatiques et environnementaux** que nous connaissons ont des **impacts directs** sur notre société au niveau **économique, social et environnemental**. Le dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est sans appel : les **émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES)** sont la cause du réchauffement de l'atmosphère, des océans, et des terres. Pour produire, se nourrir, se loger, se déplacer... les humains et leurs activités engendrent une accumulation de plus en plus importante de GES dans l'atmosphère.

Depuis le 19^{ème} siècle, la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre ne cesse d'augmenter. Tous les scénarios montrent un réchauffement mondial d'au moins 1,5°C d'ici 2040, le plus pessimiste monte jusqu'à 4,8°C.

Ce réchauffement a des **conséquences dramatiques** : hausse du niveau de la mer et des océans, perte de la biodiversité, augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, sécheresses, émergence de maladies, déplacements de populations, etc.

Les territoires doivent donc s'emparer de ces enjeux au niveau politique : comprendre les risques associés à ce changement climatique, les conséquences associées, définir une **stratégie globale** puis mettre en place des **actions et des mesures politiques** afin de **réduire les émissions de gaz à effet de serre** et de poursuivre **l'adaptation au changement climatique du territoire**.

La Communauté de Communes du Pays de l'Ozon a donc choisi de s'engager dans l'élaboration d'un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, véritable projet de **transition écologique et énergétique** pour répondre à ces enjeux.

Après une phase de **diagnostic** du territoire, et de définition d'objectifs stratégiques, la communauté de communes a abouti à un **programme d'actions** concret, adapté aux enjeux du territoire, et concerté avec l'ensemble des élus, partenaires et services de la CCPO.

Ce PCAET a notamment pour objectifs d'**engager le territoire et l'ensemble des acteurs et des habitant·e·s** autour de la transition écologique. L'ensemble des thématiques liées à la lutte et l'adaptation au changement climatique sont traitées.

Les objectifs réglementaires ont été pris en compte et le territoire a fait le choix de s'en rapprocher au maximum, tout en restant cohérent et réaliste avec les enjeux et les possibilités du territoire.

5 axes de travail ont été définis, reprenant les thématiques suivantes : **habitat et aménagement, mobilité, consommation et production, énergies renouvelables et exemplarité de la collectivité**.

Chaque action est définie par une fiche qui présente l'objectif opérationnel de l'action, les enjeux traités par chaque action, le diagramme d'impact de chaque action, une description de chaque sous-action, une

estimation des coûts, les financeurs / financements, les moyens humains et le calendrier associés à chaque sous-action et le détail des indicateurs de réalisation et d'impact.

La fiche propose également les indicateurs de réalisation et d'impact de l'action, permettant de suivre la mise en œuvre opérationnelle du plan sur les 6 années.

Clé de lecture des fiches actions

Voici un descriptif du contenu de chaque fiche-action :

Légende :

Impact GES de l'action en tCO2eq et impact énergétique en GWh

Numéro et intitulé de l'action

Lien de l'action avec le PPA (mise en œuvre du PAQA)

Rosace d'impacts (voir description en page suivante)

Description de la sous-action avec : mention des actions engagées et niveau de priorité

Pilote

Points de vigilance environnement (EES) et qualité de l'air

Partenaires techniques

Estimation du coût par sous-action

Échéance (court à long terme)

Moyens humains engagés par la CCPO

Partenaires financiers et subventions

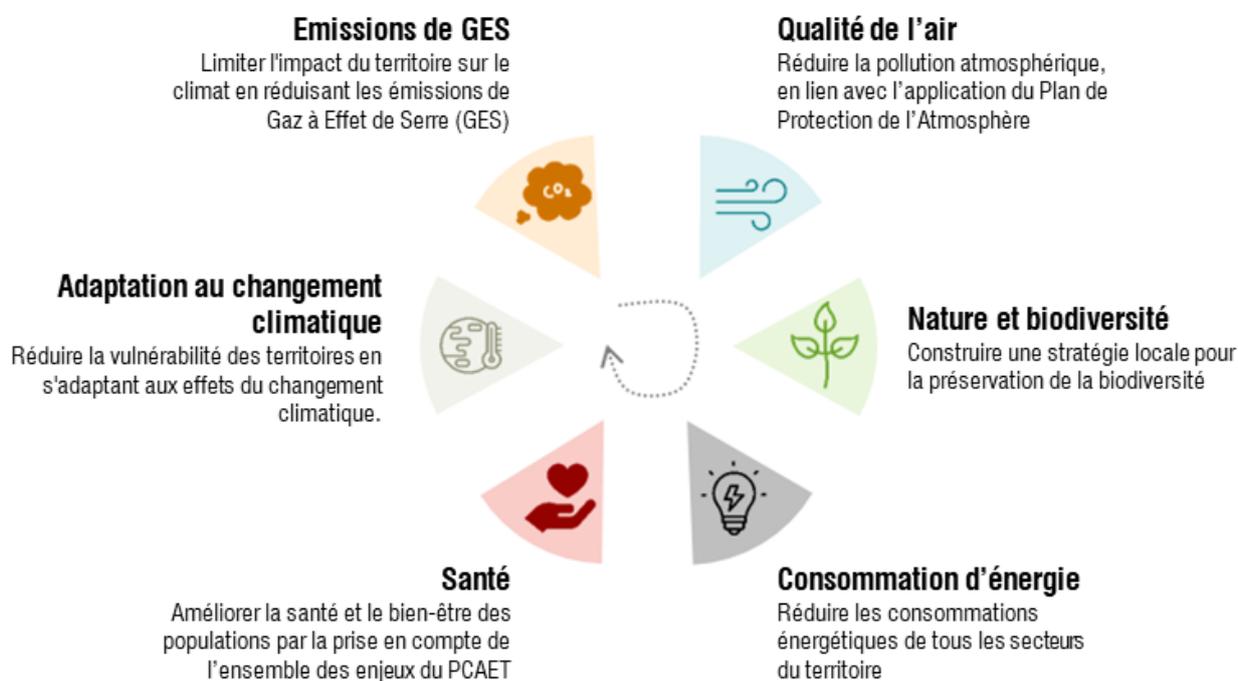
Gestion des indicateurs de réalisation

Gestion des indicateurs d'impact

Action N°3 Aménager le territoire de façon autonome et résiliente (espace public et construction)				
IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS		LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>	
XXX			XXX	
Sous actions				
Descriptif			Pilote(s)	Partenaires
3.1 Aménager des espaces publics favorables à l'économie des ressources – Priorité 1 • Déjà engagé - XXX			XXX	XXX
3.2 Accroître la place de la nature en ville, notamment dans un objectif d'adaptation au changement climatique – Priorité 1 • XXX			XXX	XXX
3.3 Encadrer et accompagner les promoteurs et constructeurs dans la réalisation de constructions neuves ou la rénovation du parc existant – Priorité 1 • XXX			XXX	XXX
Modalités de mise en œuvre				
Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
3.1	XXX	XXX	XXX	XXX
3.2	XXX	XXX	XXX	XXX
3.3	XXX	XXX	XXX	XXX
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation				
Indicateur	Source de données		Fréquence d'actualisation	
XXX	XXX		XXX	
XXX	XXX		XXX	
Indicateurs d'impact				
Indicateur	Source de données		Fréquence d'actualisation	
XXX	XXX		XXX	
XXX	XXX		XXX	

Rosace d'impacts :

Les thèmes en couleurs indiquent un impact significatif de l'action sur le thème. Les thèmes restant grisés représentent l'absence d'impact significatif de l'action sur le thème :



Le Plan d'Action Qualité de l'Air (PAQA)

Pour rappel, le territoire est également soumis au **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)** du Var, approuvé en 2022. La **loi d'orientation des mobilités n°2019-1428 (LOM) adoptée le 24 décembre 2019** introduit un renforcement du volet qualité de l'air des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) des collectivités de plus de 100 000 habitants ou concernées par un plan de protection de l'atmosphère (PPA). Pour ces collectivités, un « plan d'actions qualité de l'air » (PAQA) spécifique doit être intégré au plan d'actions général du PCAET. Le PAQA doit contribuer à atteindre les objectifs du PPA.

Le contenu du plan d'actions lui-même comprend également :

- Une **étude d'opportunité de création d'une ZFEm**,
- « Les solutions à mettre en œuvre en termes d'amélioration de la qualité de l'air et de diminution de l'**exposition chronique des établissements recevant les publics (ERP) les plus sensibles** à la pollution atmosphérique ».



Dans les fiches-actions, les sous-actions spécifiques à la déclinaison du PAQA sont représentées grâce à l'icône ci-contre, le lien de chaque action avec le PPA de l'agglomération lyonnaise étant détaillé dès que possible. Une évaluation qualitative de l'impact des actions en matière de qualité de l'air, réalisée par ATMO, apparaît sous chaque point opérationnel.

Glossaire

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ALTE 69 : Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône

ADIL : Agence d'Information sur le Logement Département

ANAH : Agence nationale de l'habitat

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Loi APER : Loi relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables

ASF : Autoroutes du Sud de la France

AURA EE : Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement

BE : Bureau d'études

BioGNV : le GNV est le nom donné au gaz naturel lorsqu'il est utilisé pour la mobilité et alors que le GNV provient habituellement de sources fossiles, le bioGNV est obtenu de la méthanisation de déchets organiques divers et parfois combinés (ordures ménagères, boues des stations d'épuration, etc.)

CA : Chambre d'Agriculture

CAUE : Conseil architecture urbanisme environnement

CCAS : Centre communal d'action sociale

CEE : Certificats d'économies d'énergie

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CCMP : Communauté de Communes de Miribel et du Plateau

CCI : Chambre de commerce et de l'industrie

CCPO : Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

CD69 : Conseil Départemental du Rhône

CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CNR : Compagnie nationale du Rhône

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

DDT : Direction départementale des territoires

DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux

DIRCE : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

EnR : Énergies Renouvelables

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

EPORA : Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes

ETP : Équivalent temps plein

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER : Fonds européen de développement régional

FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

GEDA : Groupement d'Etude et de Développement Agricole

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

GES : Gaz à effet de serre

GnV : Gaz naturel pour véhicules

GRDF : Gaz réseau distribution France

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

IRVE : Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique

LEADER : Liaison entre action de développement de l'économie rurale

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

LNE : Laboratoire National de Métrologie et d'Essais

MAEc : Mesures agroenvironnementales et Climatiques

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OEPV : Objectif Employeur Pro-Vélo

ONF : Office national des Forêts

ORCAE : Observatoire Régional Climat-Air-Energie

PAC : Pompe à chaleur

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PAV : Point d'Apport Volontaire

PEM : Pôle d'Echanges Multimodal

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère

REX : Retour d'expérience

RCU : Réseau de Chaleur Urbain

SAE : Schéma d'Accueil des Entreprises

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SCoT : Schéma de cohérence Territoriale

SEPAL : Syndicat mixte d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise

SIGERLy : Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise

SITOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

SMAAVO : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon

SMT AML : Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

SOLIHA : Solidaire pour l'habitat

SSO : Saint-Symphorien-d'Ozon

SYDER : Syndicat Départemental d'Energies du Rhône

DREAL : Unité Départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

VAE : Vélo à assistance électrique

Vue d'ensemble du programme d'actions

AXE I – Habitat et espaces résilients

- Action 1.1** Favoriser la rénovation énergétique de l'habitat et du patrimoine public et privé
- Action 1.2** Favoriser le remplacement des anciens systèmes de chauffage
- Action 1.3** Aménager le territoire de façon autonome et résiliente (espace public et construction)
- Action 1.4** Développer le retour d'expérience et la communication auprès du grand public et des acteurs locaux
- Action 1.5** Prendre en compte la transition écologique et la nécessité de densifier dans les documents d'urbanisme et les démarches de projet urbain

AXE II – Se déplacer autrement et transporter autrement

- Action 2.1** Sensibiliser la population et les entreprises aux alternatives à la voiture individuelle
- Action 2.2** Réduire les besoins en déplacements
- Action 2.3** Développer les mobilités actives
- Action 2.4** Favoriser le covoiturage et l'autopartage
- Action 2.5** Développer la mobilité électrique et BioGNV
- Action 2.6** Développer l'usage des transports collectifs
- Action 2.7** Repenser la logistique urbaine afin de diminuer les émissions dues au transport de marchandises
- Action 2.8** Mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre du PPA3 de l'agglomération lyonnaise pour le secteur de la mobilité

AXE III – Soutenir la production durable

- Action 3.1** Soutenir la production durable
- Action 3.2** Encourager l'économie circulaire et agir sur les déchets
- Action 3.3** Accompagner l'agriculture et l'alimentation dans la transition écologique
- Action 3.4** Préserver les ressources du territoire

AXE IV – Développer les énergies renouvelables

- Action 4.1** Développer les énergies renouvelables en cohérence avec les besoins locaux
- Action 4.2** Informer et sensibiliser les citoyens
- Action 4.3** Former et identifier les artisans

AXE V – Former les élus et les agents aux enjeux de la transition écologique

- Action 5.1** Piloter, suivre et évaluer le PCAET
- Action 5.2** Rendre exemplaire le traitement de l'espace public

Action 5.3 Rendre exemplaire le déplacement des agents et des élus

Action 5.4 Former les élus et les agents aux enjeux de la transition écologique

Synthèse de la mise en œuvre des actions

AXE 1 – Habitat et espaces résilients :

Court terme (1 à 3 ans)		
Favoriser la rénovation énergétique de l'habitat et du patrimoine public et privé	1.1	Animer le réseau sur la rénovation énergétique et accompagner les propriétaires privés dans leurs démarches
	1.2	Identifier et accompagner les propriétaires privés dans leurs démarches de rénovation
	1.3	Diminuer les consommations énergétiques des bâtiments publics
Favoriser le remplacement des anciens systèmes de chauffage	2.1	Pérenniser le Fonds Air Bois en cohérence avec le PPA
	2.2	Prévoir une animation du dispositif et une communication à l'échelle de l'EPCI
Aménager le territoire de façon autonome et résiliente (espace public et construction)	3.1	Aménager des espaces publics favorables à l'économie des ressources
	3.2	Accroître la place de la nature en ville, notamment dans un objectif d'adaptation au changement climatique
	3.3	Encadrer et accompagner les promoteurs et constructeurs dans la réalisation de constructions neuves ou la rénovation du parc existant
Développer le retour d'expérience et la communication auprès du grand public et des acteurs locaux	4.1	Sensibiliser le grand public, les élus et les services à l'urbanisme, à la construction durable et à la rénovation
	4.2	Organiser le retour d'expérience, l'événementiel et le partage de connaissances autour de projets
Prendre en compte la transition écologique et la nécessité de densifier dans les documents d'urbanisme et les démarches de projet urbain	5.1	Mettre en avant l'existant pour l'habitat et autres activités
	5.2	Définir des priorités dans l'utilisation des friches et des bâtiments industriels et réhabiliter ces derniers
Moyen terme (3 à 4 ans)		
Favoriser le remplacement des anciens systèmes de chauffage	2.3	Encourager les bonnes pratiques en matière de chauffage bois et l'utilisation de bois de qualité en cohérence avec l'action du PPA
	2.4	Etudier le potentiel de développement des réseaux de chaleur sur le territoire à l'échelle des centralités des communes
Prendre en compte la transition écologique et la nécessité de densifier dans les documents d'urbanisme et les démarches de projet urbain	5.3	Rendre les PLU compatibles avec le PCAET en cas de révision ou d'élaboration (+ modifications PLU à court terme)

AXE 2 – Se déplacer autrement et transporter autrement :

Court terme (1 à 3 ans)		
Sensibiliser la population et les entreprises aux alternatives à la voiture individuelle	1.1	Communiquer sur les offres de transports structurants sur le territoire
	1.2	Informier et sensibiliser le grand public sur la pratique du covoiturage
	1.3	Encourager les habitants, entreprises et collectivités de la CCPO au recours d'alternatives à la voiture individuelle
Réduire les besoins en déplacement	2.2	Favoriser les services et les commerces de proximité et relocaliser le travail sur le territoire
	2.3	Engager une réflexion sur la création de « tiers-lieux »
	2.4	Encourager les Plans de Mobilité
Développer les mobilités actives	3.1	Elaborer un Schéma Directeur Cyclable sur le territoire et développer les aménagements cyclables (pistes, stationnement) en coordination avec les territoires voisins
	3.2	Créer une « culture vélo » afin d'encourager la pratique
	3.3	Développer la marche à pied sur le territoire
Favoriser le covoiturage et l'autopartage	4.1	Poursuivre la réflexion sur la création d'aires et de lignes de covoiturage sur le territoire
Développer l'usage des transports collectifs	6.2	Permettre un meilleur accès aux transports en commun et travailler l'intermodalité et la relation entre les différents transports
Repenser la logistique urbaine afin de diminuer les émissions dues au transport de marchandises	7.2	Réinventer la logistique urbaine de demain
Mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre du PPA3 de l'agglomération lyonnaise pour le secteur de la mobilité	8.1	Diminuer le trafic routier et limiter la congestion sur certaines sections routières
Moyen terme (3 à 4 ans)		
Réduire les besoins en déplacement	2.1	Inciter au recours au télétravail afin de réduire la place de la voiture
Favoriser le covoiturage et l'autopartage	4.2	Développer l'autopartage entre particuliers et pour une flotte d'entreprise
Développer la mobilité électrique et le BioGNV	5.1	Installer des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Electrique (IRVE) sur le territoire
	5.2	Faciliter l'accès à la mobilité électrique
Développer l'usage des transports collectifs	6.1	Mettre en place un transport ferroviaire plus important et mieux structuré

Repenser la logistique urbaine afin de diminuer les émissions dues au transport de marchandises	7.1	Décarboner le transport de marchandises
Long terme (5 à 6 ans)		
Développer la mobilité électrique et le BioGNV	5.3	Etudier le développement du recours au bio GNV dans le transport (poids lourds notamment)
Mettre en place un transport ferroviaire plus important et mieux structuré	6.3	Engager une réflexion sur la création d'un transport adaptable/solidaire

AXE 3 – Soutenir la production durable :

Court terme (1 à 3 ans)		
Accompagner l'agriculture et l'alimentation dans la transition écologique	3.1	Accompagner les agriculteurs à adapter les cultures et les pratiques au changement climatique et inciter aux démarches agro-environnementales
	3.2	Maintenir voire développer l'activité agricole sur le territoire
Moyen terme (3 à 4 ans)		
Soutenir la production durable	1.1	Soutenir les commerces de proximité
	1.2	Encourager les démarches environnementales dans les entreprises
	1.3	Privilégier la production alimentaire locale et de saison
Encourager l'économie circulaire et agir sur les déchets	2.1	Mettre en œuvre un plan de réduction des déchets (matériaux, objets) et encourager une dynamique de réparation et du « faire soi-même », dans une logique d'économie circulaire
	2.2	Sensibiliser le grand public et les élus aux démarches de gestion durable des déchets et à leur réduction
	2.3	Accompagner les pratiques des acteurs économiques en matière de gestion des déchets
	2.4	Poursuivre l'initiative de tri des biodéchets sur l'ensemble des communes
Accompagner l'agriculture et l'alimentation dans la transition écologique	3.3	Participer à l'amélioration de la qualité de l'air en lien avec le PPA
Préserver les ressources du territoire	4.2	Protéger le territoire et la population des risques naturels
	4.3	Préserver les bois et espaces à valeur écologique sur le territoire de la CCPO
	4.4	Préserver et développer les espaces naturels et la biodiversité
Long terme (4 à 6 ans)		
Préserver les ressources du territoire	4.1	Préserver la ressource en eau et les paysages qui l'accompagnent
	4.4	Préserver et développer les espaces naturels et la biodiversité

AXE 4 – Développer les énergies renouvelables :

Court terme (1 à 3 ans)		
Développer les énergies renouvelables en cohérence avec les besoins locaux	1.1	Développer le solaire photovoltaïque pour les particuliers, les collectivités et les entreprises.
	1.5	Identifier et cartographier les zones propices au développement d'énergies renouvelables
Informier et sensibiliser les citoyens	2.1	Communiquer autour des opportunités et des avantages à avoir recours aux énergies renouvelables et donner les moyens aux citoyens d'y recourir
Former et identifier les artisans	3.1	Organiser des sessions de formation spécifiques pour les artisans et promouvoir les métiers liés à l'installation d'énergies renouvelables
	3.2	Créer un répertoire d'identification des artisans formés à l'installation d'énergies renouvelables et avec des expériences positives
Moyen terme (3 à 4 ans)		
Développer les énergies renouvelables en cohérence avec les besoins locaux	1.2	Développer la chaleur renouvelable
	1.3	Développer une unité de méthanisation en lien avec les déchets produits localement et le potentiel d'utilisation de la ressource
	1.4	Construire une filière d'exploitation du bois énergie de façon raisonnée et en préservant les espaces naturels
Préserver les ressources du territoire	4.2	Protéger le territoire et la population des risques naturels

AXE 5 – Former les élus et les agents aux enjeux de la transition écologique :

Tout au long du PCAET		
Piloter, suivre et évaluer le PCAET	1.2	Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des techniciens
	1.3	Mettre en valeur les actions du plan climat mises en œuvre par les parties prenantes du PCAET (communes, entreprises, citoyens, associations)
Rendre exemplaire les déplacements des agents et des élus	3.1	Favoriser le télétravail
Court terme (1 à 3 ans)		
Piloter, suivre et évaluer le PCAET	1.1	Porter et piloter le PCAET
Rendre exemplaire les déplacements des agents et des élus	3.2	Sensibiliser et inciter les agents et les élus à la mobilité douce et au covoiturage
Former les élus et les agents aux enjeux de la transition écologique	4.3	Créer un poste d'économiste de flux / chargé de mission EnR à la CCPO
	4.4	Mettre en place et accompagner l'obligation employeur radon
	4.5	Privilégier l'achat de matériel reconditionné et recycler le matériel informatique (Loi AGEC)
Moyen terme (3 à 4 ans)		
Rendre exemplaire le traitement de l'espace public	2.1	Tendre vers le zéro déchet lors de la tenue de manifestations et d'événements
	2.2	Expérimenter l'intégration de bonnes pratiques relatives à la qualité de l'air dans les marchés publics
	2.3	Intégrer la prise en compte de l'utilisation de produits moins émetteurs de COV dans les marchés de prestation de ménage
Former les élus et les agents aux enjeux de la transition écologique	4.1	Réaliser des actions de sensibilisation à destination des agents et élus aux enjeux climatiques et à la qualité de l'air
	4.2	Accompagner les agents et les élus dans la pratique des éco-gestes quotidiens
Long terme (5 à 6 ans)		
Rendre exemplaire les déplacements des agents et des élus	3.1	Renouveler le parc interne en véhicules propres

AXE I

Habitat et espaces résilients



Action 1 Favoriser la rénovation énergétique de l'habitat et du patrimoine public et privé

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p><i>Impact GES</i> - 6 346 tCO₂e</p> <p><i>Impact énergétique</i> - 54 GWh</p>		 <p>Mise en œuvre de l'action RT.3 : soutenir la rénovation énergétique des logements, locaux d'activités et bâtiments publics (sous-actions 1.1, 1.2 et 1.3)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>1.1 Animer le réseau sur la rénovation énergétique et accompagner les propriétaires privés dans leurs démarches – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déjà engagé - Faire connaître les dispositifs d'aide et de subventions possibles par des publications régulières, la création d'un relais numérique et l'organisation d'événements <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Poursuivre et renforcer l'accompagnement des particuliers: <ul style="list-style-type: none"> ➢ Sensibilisation et conseil (incluant des accompagnements renforcés pour encourager la rénovation globale et performante) en partenariat avec l'ALTE 69 pour sensibiliser et conseiller les particuliers, ➢ Accompagnement des ménages modestes et très modestes par SOLIHA (objectif : 10 propriétaires habitants et 2 propriétaires bailleurs) <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Inciter les bailleurs sociaux à la rénovation énergétique (ex. envoi de courriers à destination des bailleurs sociaux avec un double motif : logement et PCAET) • Etudier la possibilité de mettre en place des garanties d'emprunt à destination des bailleurs sociaux pour la rénovation énergétique <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	<p>CCPO, ALTE69, SOLIHA, Communes</p>	<p>ANAH, ADIL, Action logement, DREAL, Maison du Rhône</p>
<p>1.2 Identifier et accompagner les propriétaires privés dans leurs démarches de rénovation – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un travail d'identification des foyers en situation de précarité énergétique (mobiliser les services CCAS et communaux pour des visites terrains ainsi qu'avec les Maisons du Rhône) et mobiliser des aides (financières et expertises) <i>Impact qualité de l'air: nc</i> • Sensibiliser les habitants en identifiant les pertes thermiques par des campagnes thermographiques (mise à disposition des habitants une caméra thermique à la location afin de sensibiliser le public et les acteurs publics aux déperditions d'énergie, mener des campagnes thermographiques en partenariat avec des structures comme l'ALTE69) <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Etudier la possibilité de mettre en place un système de mécénat territorial pour encourager la rénovation énergétique des logements (redistribution de l'aide par un système de prêt d'honneur ou tout autre aide financière à destination des habitants) <i>Impact qualité de l'air: nc</i> • Porter des opérations de résorption de l'habitat indigne en partenariat avec EPORA, l'ANAH et action logement <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	<p>CCPO, Communes</p>	<p>SOLIHA, ALTE69, ANAH, ADIL, Action logement, CCAS, Maison du Rhône, banques, LNE</p>

Action 1 Favoriser la rénovation énergétique de l'habitat et du patrimoine public et privé

<p>1.3 Diminuer les consommations énergétiques des bâtiments publics – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déjà engagé - Mettre en valeur les opérations de rénovation en cours via une communication ciblée (post sur la page internet détaillant les gains énergétiques résultant de l'opération, participation du public aux différentes phases de travaux, etc.) Impact qualité de l'air: nc • Déjà engagé - Suivre les consommations d'énergie du patrimoine bâti public Impact qualité de l'air: nc • Réaliser des audits énergétiques et rénover les bâtiments publics communaux et intercommunaux Impact qualité de l'air: ++ • Etudier, s'informer sur les solutions hybrides et étudier leur mise en place (ex : PAC hybride gaz/électricité) Impact qualité de l'air: nc • Inventorier les systèmes de mesure de la qualité de l'air déjà installés dans les ERP à l'échelle de la CCPO et porter une réflexion sur le déploiement de tels dispositifs 	<p>CCPO, Communes</p>	<p>ALTE69, DDT69, Région, SIGERLy, SYDER, GRDF, ATMO</p>
---	---------------------------	--

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
<p>1.1</p>	<p>Environ 20 000 €/an pour l'ALTE (15 000 € convention socle + environ 5 000 € accompagnements renforcés) 20 000 €/an pour missions complémentaires accompagnement des particuliers Environ 12 000 €/an pour le dispositif Ma Prime Rénov Condition des garanties d'emprunt à définir</p>	<p>Ma Prime Rénov, CEE (fournisseurs d'énergie)</p>	<p>Suivi des conventions (ALTE, etc.) : Responsable pôle aménagement et CM transition énergétique Animation + communication : Responsable pôle aménagement et CM transition énergétique</p>	<p>Court terme (1 à 3 ans)</p>
<p>1.2</p>	<p>400 € à 1 000 € pour l'achat d'une caméra thermique, 2000 € / campagne thermographique réalisée par un partenaire</p>	<p>Ma Prime Rénov, Prêt d'honneur</p>	<p>Responsable pôle aménagement et CM transition énergétique</p>	<p>Court terme (1 à 3 ans)</p>
<p>1.3</p>	<p>Suivi des consommations énergétiques: env. 1200 €/an 10-15 000 € pour les audits énergétiques Rénovation énergétique d'un gymnase intercommunal (pacte financier et fiscal) : montant à définir suite aux résultats des audits énergétiques</p>	<p>FNCCR-ACTEE (Fonds Chêne), Fonds Vert, DETR, DSIL</p>	<p>CM transition énergétique + CM patrimoine en cours de recrutement (1 ETP pour projets de constructions autres + suivi des audits énergétiques, etc.)</p>	<p>Court terme (1 à 3 ans)</p>

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	
Création du relais numérique		
Nombre de bailleurs sociaux sensibilisés		
Subventions accordées pour la rénovation des logements		
Nombre de participants aux événements de sensibilisation		
Taux de foyers en situation de précarité énergétique		

Action N° 1 Favoriser la rénovation énergétique de l'habitat et du patrimoine public et privé

Nombre de campagnes thermographiques menées / Nombre de participants Taux d'habitat indigne		
---	--	--

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	
Nombre de logements rénovés (collectifs et individuels) Evolution de la consommation d'énergie du résidentiel Evolution des émissions de GES du résidentiel Evolution de la consommation d'énergie des bâtiments publics Evolution des émissions de GES des bâtiments publics Consommation d'énergie des bâtiments publics Emissions de GES des bâtiments publics Consommation d'énergie du résidentiel Emissions de GES du résidentiel Taux de bâtiments communaux étiquette A-C	Nombre de logements rénovés : data.gouv, CERC Consommations énergétiques du secteur résidentiel : ORCAE Consommations bâtiments publics : plateforme de suivi des consommations énergétiques (Advizeo)	

Action N° 2 Favoriser le remplacement des anciens systèmes de chauffage

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p>Impact GES - 1 066 tCO_{2e}</p>		 <p>Mise en œuvre de l'action RT.1 : Diminuer les émissions dues au chauffage au bois (sous-actions 2.1, 2.2 et 2.3)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>2.1 Pérenniser le Fonds Air Bois en cohérence avec le PPA – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déjà engagé - Poursuivre le financement du remplacement des anciens systèmes de chauffage au bois (Fonds Air Bois) : 1 000 € par foyer avec majoration à 1 500 € pour les foyers modestes <i>Impact qualité de l'air: +++</i> • Engager la réflexion sur une éventuelle interdiction de l'utilisation des foyers ouverts sur le territoire de la CCPO <i>Impact qualité de l'air: +++ si mise en place de l'interdiction</i> 	CCPO	ATMO, ADEME, DREAL
<p>2.2 Prévoir une animation du dispositif et une communication à l'échelle de l'EPCI – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener une campagne de communication au moyen des différents canaux disponibles et inviter les propriétaires qui ont des foyers ouverts à contacter la CCPO <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Sensibiliser la population en communiquant sur les interdictions, labellisations, aides financières, pollution atmosphérique des systèmes de chauffage et leurs performances et les gains en émissions des appareils remplacés <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Sensibiliser les habitants sur les alternatives de chauffage au fioul <i>Impact qualité de l'air: ++ ou – si fioul vers bois</i> 	CCPO, Communes	<p>ALTE69, BE, ATMO</p> <p>Point de vigilance environnemental (EES): <i>Limiter la pollution liée à la communication (physique ou numérique)</i></p> <p>Point de vigilance qualité de l'air (EES): <i>Veiller à orienter vers des systèmes performants si c'est l'option bois qui est choisie</i></p>

Action N° 2 Favoriser le remplacement des anciens systèmes de chauffage

<p>2.3 Encourager les bonnes pratiques en matière de chauffage bois et l'utilisation de bois de qualité en cohérence avec l'action du PPA – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les particuliers sur les bonnes pratiques liées au chauffage au bois via une communication en ligne ou à l'occasion d'un événement de la collectivité Prévoir une communication spécifique à destination des bénéficiaires du fonds air-bois en matière de bonnes pratiques <i>Impact qualité de l'air: ++</i> Travailler sur l'organisation d'une filière bois locale par des professionnels : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Encadrer les pratiques de sorte à réglementer les coupes ➤ Promouvoir le développement du bois labellisé ➤ Créer une communication autour de cette filière afin de valoriser des cas concrets réussis et aboutis ➤ Distribuer et mettre en ligne les fascicules de l'ADEME et de FIBOIS <i>Impact qualité de l'air: ++</i> 	CCPO	ALTE69, ADEME, DREAL, FIBOIS, Chambre d'agriculture, ONF, Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
<p>2.4 Etudier le potentiel de développement des réseaux de chaleur sur le territoire à l'échelle des centralités des communes – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Impact qualité de l'air: dépend du combustible</i> 	CCPO, Communes	BE Point de vigilance environnemental (EES): Veiller à limiter au maximum les énergies fossiles dans l'approvisionnement du RCU

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
2.1	40 000 €/an pour le Fonds Air Bois	ADEME (Fonds Chaleur)	ALTE 69 + CM transition énergétique instruit les demandes (personne référente)	Court terme (1 à 3 ans)
2.2	2 000 €/an pour la communication liée au Fonds Air Bois et aux bonnes pratiques	ADEME	Service communication + CM transition énergétique pour fournir les éléments	Court terme (1 à 3 ans)
2.3	2 000 €/an pour la communication liée au Fonds Air Bois et aux bonnes pratiques	ADEME	Service communication + CM transition énergétique pour fournir les éléments Événement en réflexion Organisation filière bois en réflexion	Moyen terme (3 à 4 ans)
2.4	-	ADEME (Fonds Chaleur), Région	Communes	Moyen terme (3 à 4 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Subventions Fonds Air Bois accordées	CCPO	Annuelle
Nombre de participants à l'événement sur le chauffage au bois responsable		Annuelle

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
------------	-------------------	---------------------------

Action N° 2 Favoriser le remplacement des anciens systèmes de chauffage

Evolution de la production d'énergie renouvelable (en GWh et en %)	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES du résidentiel	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Emissions de particules fines liées au résidentiel	ATMO Auvergne-Rhône-Alpes	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Emissions de NOx liées au résidentiel	ATMO Auvergne-Rhône-Alpes	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Taux de logements au gaz	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Taux de logements au fioul	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Action N°3 Aménager le territoire de façon autonome et résiliente (espace public et construction)

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p><i>Impact GES</i> - 679 tCO₂e</p> <p><i>Impact énergétique</i> - 22 GWh</p>		

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>3.1 Aménager des espaces publics favorables à l'économie des ressources – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - Poursuivre la baisse des consommations d'énergie de l'éclairage public en favorisant l'éclairage LED et en étudiant l'optimisation de l'éclairage la nuit <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	<p>CCPO, Communes, SYDER, SIGERLy</p>	<p>BE, Agence d'urbanisme, CAUE</p>
<p>3.2 Accroître la place de la nature en ville, notamment dans un objectif d'adaptation au changement climatique – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les îlots de chaleur urbain, végétaliser les centres-bourgs et planter plus d'arbres Déjà engagé - Etudier la végétalisation des cours d'écoles et collèges Préserver les îlots de fraîcheur ou de végétalisation de type squares et jardins pour conserver la nature, contribuer au maintien de la biodiversité et lutter et s'adapter au réchauffement climatique, étudier la possibilité de création de jardins de pluie <i>Impact qualité de l'air : cf. point de vigilance</i> 	<p>CCPO, Communes, Département</p>	<p>BE, Agence d'urbanisme, CAUE, SEPAL</p>

Action N°3 Aménager le territoire de façon autonome et résiliente (espace public et construction)

<p>3.3 Encadrer et accompagner les promoteurs et constructeurs dans la réalisation de constructions neuves ou la rénovation du parc existant – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer une charte de bonnes pratiques pour les constructions durables : travail avec une liste d'acteurs locaux du bâtiment, etc. <i>Impact qualité de l'air: +</i> Imposer aux bailleurs sociaux et privés de participer au financement des équipements dédiés à la collecte des déchets (silos enterrés) de leurs programmes de logements au travers du PLU et dans l'attente de révision de ce dernier: négocier une telle installation <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Déjà engagé - Intégrer des clauses environnementales dans les marchés publics via le respect de la loi AGEC, en s'appuyant notamment sur le diagnostic pour un développement durable de l'urbanisation par le CAUE sur la commune de Marennes <i>Impact qualité de l'air: +</i> Accentuer le lien avec l'utilisation du bois d'oeuvre dans les chantiers locaux de construction <i>Impact qualité de l'air: nc</i> 	CCPO, Communes	Compagnons bâtisseurs, CMA, BE, Agence d'urbanisme, CAUE, Communes, SEPAL, SITOM, Métropole de Lyon
--	-------------------	---

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
3.1	40 000 € pour passage aux LEDs dans les ZAC de la CCPO en 2024 (Charvas : 15 000 € ; Pontet : 12 000 € ; Val Cité : 13 000 €)	Fonds vert	Gestion par les communes + Responsable pôle aménagement/ CM transition énergétique pour la réflexion sur le foncier de la CCPO+ CM SAE	Court terme (1 à 3 ans)
3.2	Identification des îlots de chaleur à l'échelle de la CCPO: 10 000 €	Fonds vert	Gestion par les communes + Responsable pôle aménagement/ CM transition énergétique pour la réflexion sur le foncier de la CCPO + service voirie (végétalisation des voiries, revêtements perméables, couleur pour albédo)	Court terme (1 à 3 ans)
3.3	5 000 € pour élaboration d'une charte		Charte de bonnes pratiques : prestataire externe Bailleurs sociaux : gestion par les communes + Responsable pôle aménagement sur logement social Clauses environnementales : pôle technique en lien avec les marchés publics (+ collaboration avec le CD sur critères environnementaux dans les marchés) = Cf MM et CM	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Taux de LED sur le parc d'éclairage public	SYDER ; SIGERLy / communes	Annuelle
Nombre de cours d'écoles Oasis	Communes	Annuelle
Réalisation de la charte de bonnes pratiques pour les constructions		
Nombre de PLU intégrant des mesures en faveur du financement de la collecte des déchets par les bailleurs sociaux	Communes	

Action N°3 Aménager le territoire de façon autonome et résiliente (espace public et construction)

Taux de marchés publics intégrant des clauses environnementales en lien avec la loi AGE		
Indicateurs d'impact		
Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Consommation d'énergie de l'éclairage public	SYDER, SIGERLy (?)	
Nombre d'ilots de chaleur et de fraîcheur	Communes	

Action N° 4 Développer le retour d'expérience et la communication auprès du grand public et des acteurs locaux

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p><i>Impact GES</i> - 213 tCO₂e</p> <p><i>Impact énergétique</i> - 8 GWh</p>		 <p>Mise en œuvre de l'action C.2 : Partager les bonnes pratiques aux collectivités locales et au grand public (sous-actions 3.1, 3.2)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>4.1 Sensibiliser le grand public, les élus et les services à l'urbanisme, à la construction durable et à la rénovation – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Déployer des solutions de communication (réunions publiques, flyers, réseaux sociaux, bulletins municipaux) <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Laisser à disposition un cahier des bonnes pratiques <i>Impact qualité de l'air: + si intégration des bonnes pratiques</i> Sensibiliser les jeunes et enfants dans les structures de loisirs et animations de vacances, centres aérés <i>Impact qualité de l'air: nc</i> 	CCPO, Communes	SEPAL, ALTE69, CAUE, ADEME, associations, Education nationale, SOLIHA
<p>4.2 Organiser le retour d'expérience, l'événementiel et le partage de connaissances autour de projets – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Présenter des projets aux habitants lors de réunions publiques, à des stands lors d'événements en lien avec le sujet, etc <i>Impact qualité de l'air: nc</i> 	CCPO, Communes	SEPAL, ALTE69, CAUE, ADEME

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
4.1	Convention avec l'ALTE		Service communication Sensibilisation : prestataire externe (+ structure d'information jeunesse à la CCPO)	Court terme (1 à 3 ans)
4.2	Convention avec l'ALTE		CM transition énergétique (dans un premier temps)	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation		
Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de personnes sensibilisées et/ou d'opérations de communication réalisées		Annuelle
Nombre de participants aux réunions publiques et aux événements		Annuelle
Nombre d'enfants sensibilisés (scolaires, centres aérés...)		Annuelle
Taux de vacance des logements		Annuelle
Indicateurs d'impact		

Action N° 4 Développer le retour d'expérience et la communication auprès du grand public et des acteurs locaux

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la consommation d'énergie du résidentiel	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Action N°5 Prendre en compte la transition écologique et la nécessité de densifier dans les documents d'urbanisme et les démarches de projet urbain

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p><i>Impact GES</i> - 1 345 tCO₂e</p> <p><i>Impact énergétique</i> - 9 GWh</p>		

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>5.1 Mettre en avant l'existant pour l'habitat et autres activités – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Repérer les logements vacants et les logements insalubres, immeubles en arrêtés de périls sur les communes concernées <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Rénover les logements vacants et insalubres (voir action 1), et remettre sur le marché ces derniers afin de favoriser le dynamisme des centres bourgs <i>Impact qualité de l'air: ++</i> 	CCPO, Communes	CAUE, EPORA, BE, ANAH, Action logement, SEPAL, Agence d'urbanisme
<p>5.2 Définir des priorités dans l'utilisation des friches industrielles et réhabiliter ces dernières – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - Réaliser et mettre en œuvre un schéma d'accueil des entreprises Réaliser des études de faisabilité Lancer des appels à projets Solliciter l'EPORA pour s'entourer dans la réhabilitation de friches <i>Impact qualité de l'air: nc</i> 	CCPO, Communes	CCI, CMA, ADEME, EPORA, BE, SEPAL, Agence d'urbanisme
<p>5.3 Rendre les PLU compatibles avec le PCAET en cas de révision ou d'élaboration – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler sur la détermination d'objectifs de perméabilisation des sols, coefficient pleine terre, coefficient de biotope surfacique <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Favoriser des stratégies d'économie circulaire / d'utilisation de matériaux reconditionnés <i>Impact qualité de l'air: +</i> Favoriser l'usage de matériaux biosourcés (bois) <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Favoriser l'occupation des dents creuses, tout en préservant les îlots de fraîcheur <i>Impact qualité de l'air: nc</i> 	CCPO, Communes	BE, Agence d'urbanisme, CAUE, SEPAL
		<p>Point de vigilance environnemental : Adopter une approche cohérente pour maximiser la perméabilité des sols, et veiller aux conditions de production des matériaux biosourcés (consommation en eau potable, GES...)</p>

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
5.1	Etude comprise dans le conventionnement avec SOLIHA : repérage des logements vacants 1 500 € / repérage (2 centres-bourgs pressentis)		En cours avec SOLIHA + Responsable pôle aménagement	Court terme (1 à 3 ans)

Action N°5 Prendre en compte la transition écologique et la nécessité de densifier dans les documents d'urbanisme et les démarches de projet urbain

5.2		Fonds vert	Chargée de mission SAE (+ Responsable pôle aménagement)	Court terme (1 à 3 ans)
5.3			Gestion par les communes + Responsable pôle aménagement et CM transition énergétique (pôle aménagement)	Moyen terme (3 à 4 ans) + modifications PLU à court terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Taux de vacance des logements		Annuelle
Nombre de logements insalubres		Annuelle
Part des communes couvertes par un PLU(i) intégrant des mesures en faveur de la lutte et l'adaptation au changement climatique	Services urbanisme des communes	Annuelle
Réalisation du SAE	CCPO	

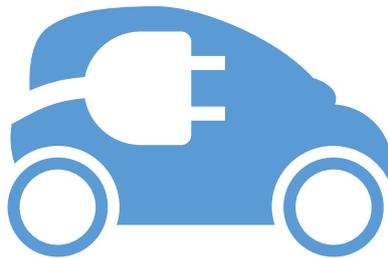
Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la consommation d'énergie du résidentiel	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES du résidentiel	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Impact GES total pour l'axe 1	Impact énergétique total pour l'axe 1	Analyse ATMO de l'impact polluants atmosphériques
- 9 649 t _{eqCO2}	- 93 GWh	<p><u>Sous-action 1.3 :</u> COVM : -0,75 kg NOx : -7,95 kg PM₁₀ : -0,38 kg PM_{2.5} : -0,38 kg GES (CO₂+CH₄+N₂O) : -26,51 t</p> <p><u>Sous-action 2.1 :</u> COVM : -14,4 t NOx : 0,15 t PM₁₀ : -5,92 t PM_{2.5} : -5,80 t GES (CH₄+N₂O) : -183 t</p>

AXE II

Se déplacer autrement et transporter autrement



Action N° 1 Sensibiliser la population et les entreprises aux alternatives à la voiture individuelle

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p>Impact GES - 1 045 tCO₂e</p> <p>Impact énergétique - 4 GWh</p>		<p>Mise en œuvre des actions : M.1 : Poursuivre et amplifier les mesures visant à diminuer la circulation routière M.4 : Diminuer le trafic routier et limiter la congestion sur certaines sections routières (Sous-actions 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>1.1 Communiquer sur les offres de transports structurants sur le territoire – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - Promouvoir les transports en commun et communiquer sur l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire, en lien avec SYTRAL Mobilités <i>Impact qualité de l'air: ++</i> Recenser les mobilités existantes, recenser et valoriser les petites initiatives en matière de mobilité (associations, mairies, entreprises des zones d'activités, etc.) <i>Impact qualité de l'air: ++</i> 	CCPO, Sytral Mobilités	Alysee, Communes, SNCF, Région
<p>1.2 Informer et sensibiliser le grand public sur la pratique du covoiturage – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer et promouvoir une plateforme de covoiturage unique, en lien avec SYTRAL Mobilités et les territoires voisins <i>Impact qualité de l'air: ++</i> Renforcer le covoiturage via l'animation, via l'action sur le « comportement » des usagers (partager avec les habitants le diagnostic des pratiques de déplacement actuel des habitants de la CCPO pour en faire un outil de sensibilisation) <i>Impact qualité de l'air: ++</i> 	CCPO, Sytral Mobilités	Communes, Région, Alysee, CCI
<p>1.3 Encourager les habitants, entreprises et collectivités de la CCPO au recours d'alternatives à la voiture individuelle – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Inciter les communes à étudier les possibilités d'alternatives à la voiture individuelle dans les déplacements de leurs agents (ex. PM) <i>Impact qualité de l'air: +</i> Déployer une animation autour de la mobilité dans le cadre de la semaine du développement durable <i>Impact qualité de l'air: -</i> Sensibiliser la population de l'impact de la voiture individuelle sur la qualité de l'air <i>Impact qualité de l'air: +</i> Déjà engagé - Poursuivre l'incitation à la participation au Challenge Mobilité auprès des entreprises et des collectivités du Pays de l'Ozon <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	CCPO, Sytral Mobilités	Communes, CCI, CMA, ATMO

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
1.1	A définir		Service communication + CM mobilité (+ pôle aménagement)	Court terme (1 à 3 ans)

Action N° 1 Sensibiliser la population et les entreprises aux alternatives à la voiture individuelle

1.2	SYTRAL	Fonds vert	Service communication + CM mobilité (+ pôle aménagement)	Court terme (1 à 3 ans)
1.3			CM mobilité + Alysee	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de participants à la fresque de la mobilité et qualité de l'air		Annuelle
Nombre de participants au challenge mobilité		Annuelle
Actualisation et partage de l'offre de mobilité sur le territoire		

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Emissions de GES des transports routiers	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Parts modales trajets domicile-travail	INSEE	Annuelle

Action N° 2 Réduire les besoins en déplacement

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p>Impact GES - 1 150 tCO₂e</p> <p>Impact énergétique - 5 GWh</p>		 <p>Mise en œuvre des actions : M.1 : Poursuivre et amplifier les mesures visant à diminuer la circulation routière M.4 : Diminuer le trafic routier et limiter la congestion sur certaines sections routières (Sous-actions 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>2.1 Inciter au recours au télétravail afin de réduire la place de la voiture – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Relayer le conseil mobilité employeur du SYTRAL Mobilités Impact qualité de l'air: + Déjà engagé - Collaborer avec Alysee pour sensibiliser les entreprises sur les moyens de télétravail et présenter les services (ex. coworking) de la collectivité permettant d'y répondre : 2 initiatives privées à SSO (location de bureaux), Chaponnay (Wojo Mercure), Communay (géré par la commune) et une initiative en projet (Ternay, projet en gestion par la commune) Encourager la visio pour les réunions professionnelles Impact qualité de l'air: ++ 	CCPO, Communes	Sytral Mobilités, CCI, Alysee, SEPAL, CMA
<p>2.2 Favoriser les services et les commerces de proximité et relocaliser le travail sur le territoire – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'implantation de commerces du quotidien ou de services de proximité dans les centralités des communes Impact qualité de l'air: ++ Déjà engagé - Réaliser un schéma d'accueil des entreprises et révision du SCOT (et indirectement PLU) Impact qualité de l'air: nc 	CCPO, Communes	CCI, SEPAL, CMA
<p>2.3 Engager une réflexion sur la création de « tiers-lieux » – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir, développer et accompagner les projets de tiers-lieux comportant notamment un espace de coworking associé à du multi-activités, en s'assurant que l'implantation des nouveaux aménagements se fait sur des espaces proches des services et en priorisant les espaces déjà artificialisés Impact qualité de l'air: ++ Communiquer sur les lieux dédiés au télétravail existants auprès des habitants Impact qualité de l'air: ++ Etudier la possibilité d'une valorisation du bâtiment voyageurs de la gare SNCF Impact qualité de l'air: nc 	CCPO, Communes, SNCF	<p>CCI, Alysee, SEPAL, CMA</p> <p>Point de vigilance environnemental : Si les futurs tiers lieux ne sont pas sur du bâti existant, risque d'artificialisation des sols et impact potentiel sur la biodiversité et la ressource en eau</p>

Action N° 2 Réduire les besoins en déplacement

2.4 Encourager les Plans de Mobilité – Priorité 1

- S'inspirer des projets développés au sein de zones d'activités afin de soutenir le développement des mobilités actives en zone d'activité et pour développer le réflexe du covoiturage sur des zones qui rassemblent un grand nombre de salariés, en s'appuyant notamment sur Alysee et SYTRAL Mobilités
Impact qualité de l'air: +
- Accompagner les entreprises de moins de 50 salariés dans la construction de ces plans par l'intermédiaire de la CCI
Impact qualité de l'air: +

CCPO, Sytral Mobilités

Communes, CCI, Alysee, SEPAL, CMA, entreprises

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
2.1			Conseil mobilité employeur : CM mobilité Télétravail : Service communication	Moyen terme (3 à 4 ans)
2.2	6 000 € / an pour aider à l'installation de commerces dans les centres-bourgs (cofinancement Région AURA)	Région	Chargée de mission SAE + communes compétentes en commerce + subvention installation dans les centres bourgs (Responsable pôle aménagement)	Court terme (1 à 3 ans)
2.3	A définir		Pôle aménagement (Responsable pôle aménagement en grande partie) + CM mobilité pour bâtiment voyageurs de la gare SNCF + service communication sur les lieux dédiés au TT	Court terme (1 à 3 ans)
2.4	50 000 € / an (correspond à la participation AOM SYTRAL qui met en œuvre une assistance technique)	SYTRAL	CM mobilité : informations législatives sur le sujet + SYTRAL mobilités (mise en œuvre)	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Taux d'entreprises > 50 salariés ayant un Plan Local de Mobilité		Annuelle
Nombre de lieux de coworking sur le territoire		Annuelle

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la consommation d'énergie des transports routiers	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES des transports routiers	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Part modale de la voiture dans les trajets domicile-travail	INSEE	Selon actualisation

Action N° 3 Développer les mobilités actives

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p>Impact GES - 697 tCO₂e</p> <p>Impact énergétique - 3 GWh</p>		 <p>Mise en œuvre des actions : M.1 : Poursuivre et amplifier les mesures visant à diminuer la circulation routière M.4 : Diminuer le trafic routier et limiter la congestion sur certaines sections routières (Sous-actions 3.1, 3.2, 3.3)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>3.1 Elaborer un Schéma Directeur Cyclable sur le territoire et développer les aménagements cyclables (pistes, stationnement) en coordination avec les territoires voisins – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déjà engagé - Déployer le Schéma Directeur Cyclable, et dans ce cadre, un schéma de jalonnement cyclable sur le territoire de la CCPO, ainsi qu'une étude stationnement vélo Impact qualité de l'air: ++ • Favoriser l'implantation de stationnement vélo aux pôles générateurs de flux (gare, têtes de ligne du réseau TCL (à Chaponnay notamment), centres bourgs, équipements, commerces, etc.) et s'assurer au stade de l'étude en cours qu'aucun pôle générateur de flux n'ait été oublié, que la question des stationnements et des services associés est prise en compte Impact qualité de l'air: + • S'assurer que le Schéma permet la liaison avec la CCEL (pour l'accès au collège Saint Pierre de Chandieu), la future gare des Portes du Dauphiné, les voies lyonnaises de la Métropole de Lyon, Vienne Condrieu Agglomération (notamment au niveau de Chasse-sur-Rhône), et sécuriser les parkings vélo Impact qualité de l'air: + • Déjà engagé - Réaliser une étude spécifique sur le stationnement cyclable Impact qualité de l'air: + 	<p>CCPO, Communes, DREAL</p>	<p>Région, CD69, territoires voisins, BE, associations, SEPAL</p> <p>Point de vigilance environnemental : Privilégier les espaces déjà artificialisés pour créer des pistes cyclables et des espaces de stationnement vélos, ou à défaut utiliser des revêtements perméables</p>
<p>3.2 Créer une « culture vélo » afin d'encourager la pratique – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déjà engagé - Animer des actions de sensibilisation sur le vélo Impact qualité de l'air: + • Relayer un outil de simulation en ligne du temps de trajet et du coût entre l'utilisation de la voiture et l'utilisation des mobilités douces pour les trajets de proximité (mutualisation d'un outil existant auprès d'une autre collectivité ou mise en place d'un widget Google Maps) Impact qualité de l'air: + • Déjà engagé - Poursuivre et renforcer la promotion de l'usage du vélo : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Développer l'offre de réparation de vélo ➢ Mettre en place une bourse aux vélos ➢ Subvention par la CCPO pour l'achat d'un vélo électrique, vélo cargo, vélo adapté aux personnes porteuses d'handicaps, vélo électrifié par un professionnel Impact qualité de l'air: ++ • Analyser la faisabilité de mettre en place un service de location de vélo à assistance électrique Impact qualité de l'air: + • Déjà engagé - Sensibiliser l'ensemble des publics à la conduite du vélo, notamment à l'école Impact qualité de l'air: + • Déjà engagé - Organiser l'événement "Fête du Vélo" Impact qualité de l'air: + 	<p>CCPO, Communes</p>	<p>Région, CD69, associations, écoles, collèges, MSA, CPAM, mutuelles (bienfaits pour la santé)</p>

Action N° 3 Développer les mobilités actives

<ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - Encourager la pratique du vélo pour les salariés, notamment dans le cadre du programme Avelo2 Impact qualité de l'air: + 		
3.3 Développer la marche à pied sur le territoire – Priorité 1 <ul style="list-style-type: none"> Encourager la mise en place et le maintien de pédibus organisés par les communes (pédibus existant à Chaponnay, Marennes) Impact qualité de l'air: ++ Poursuivre l'aménagement systématique des trottoirs dans le cadre des travaux de voirie afin de développer la marche à pied dans les centres-bourgs 	CCPO, Communes, associations	

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
3.1	Etude de jalonnement : 24 000 € Implantation signalétique jalonnement : 24 000 € Développement des infrastructures cyclables : 250 000 €/an Etude complémentaire sur le stationnement cyclable : 24 000 € Création de stationnements cyclables sécurisés à proximité des collèges : 15 000 €	Fonds vert, AVELO, ALVEOLE (pour stationnement vélo), programme national OEPV	Infrastructures : pôle technique Déploiement de services / animations : CM mobilité Communication : service communication Réseau de bibliothèque, dev éco, SIG, etc. Un peu tous les services selon le sujet	Court terme (1 à 3 ans)
3.2	Subventions VAE : 25 000 €/an Animations : 5 000 €/an Communication : 2 000 €/an	ADEME (programme AVELO), Génération Vélo	Service communication (avec appui Aurélie / CM mobilité) + prestataires externes pour ateliers de réparation de vélo, etc. + RH (pour pratique du vélo chez les salariés) (cf exemplarité)	Court terme (1 à 3 ans)
3.3	500 €/an de fonctionnement (communication, mise à disposition de gilets réfléchissants, assurance pour les accompagnateurs)		2 communes opérationnelles + une association + CM mobilité en référente CCPO (sensibilisation)	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Linéaire d'aménagements cyclables	Pôle technique CCPO	Annuelle
Nombre de places de stationnement vélo	Pôle technique CCPO	Annuelle
Taux de couverture des pôles générateurs de flux (gares, centres-bourgs, équipements publics...) en stationnement vélo	Pôle technique CCPO	Annuelle
Nombre de participants aux ateliers vélo	Service mobilité CCPO	Annuelle
Subventions accordées pour l'achat d'un vélo électrique	Service mobilité CCPO	Annuelle

Action N° 3 Développer les mobilités actives

Réalisation du schéma de jalonnement cyclable et de l'étude de stationnement vélo	Service mobilité CCPO	Annuelle
Réalisation de l'étude de stationnement vélo	Service mobilité CCPO	Annuelle
Taux de communes ayant mis en place un pédibus pour le ramassage scolaire	Service mobilité CCPO	Annuelle
Nombre de participants à la Fête du Vélo	Service communication CCPO	Annuelle

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la consommation d'énergie des transports routiers	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES des transports routiers	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Parts modales trajets domicile-travail	INSEE	Annuelle

Action N° 4 Favoriser le covoiturage et l'autopartage

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA Mise en œuvre du PPA
<p>Impact GES - 2 090 tCO₂e</p> <p>Impact énergétique - 16 GWh</p>		<p>Mise en œuvre des actions : M.1 : Poursuivre et amplifier les mesures visant à diminuer la circulation routière M.4 : Diminuer le trafic routier et limiter la congestion sur certaines sections routières (Sous-actions 4.1 et 4.2)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>4.1 Poursuivre la réflexion sur la création d'aires et de lignes de covoiturage sur le territoire – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - Poursuivre l'installation, entretenir, et faire connaître les aires existantes : Aire de covoiturage au niveau de l'échangeur 16 de Communay, Aires de covoiturage en cours de réflexion par ASF/Vinci (Marennes (échangeur 15) et PEM A7 Sérézin (suspendu)), parkings encourageant le covoiturage sur Saint-Symphorien-d'Ozon, Ternay, Communay et Sérézin-du-Rhône, charte de développement des aires de covoiturage du SMTAML Impact qualité de l'air: ++ Identifier, selon une logique communautaire sur l'ensemble de l'EPCI, les lieux les plus opportuns pour créer des aires de covoiturage, en recensant notamment les parkings déjà existants, puis prévoir des financements pour aménager ces aires Impact qualité de l'air: + Etudier l'opportunité de développer des lignes de covoiturage à haut niveau de service (cohns), en lien avec les territoires voisins Impact qualité de l'air: + Mettre en place une plateforme de covoiturage uniforme à l'échelle de l'agglomération lyonnaise par délégation de la compétence covoiturage au SYTRAL (intéressement des conducteurs et passagers à définir) 	CCPO, ASF	Communes, Sytral Mobilités, BE, Région, SMTAML
<p>4.2 Développer l'autopartage entre particuliers et pour une flotte d'entreprise – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - S'appuyer sur l'étude de Sytral Mobilités sur les solutions de mobilité partagée (autostop organisé, covoiturage et autopartage) Impact qualité de l'air: + Etudier la faisabilité de la mise en place d'une plateforme de déclaration de disponibilité de véhicules pour les particuliers (mise en relation entre un propriétaire d'un véhicule disponible et un conducteur en recherche) Impact qualité de l'air: + Organiser des temps d'atelier inter-entreprises au sein d'une même zone d'activités pour identifier la sous utilisation des flottes et les possibilités de mutualisation entre les entreprises Impact qualité de l'air: + 	CCPO, Alysee, CCI	Communes, Sytral Mobilités

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
4.1	Coûts de fonctionnement de l'aire de covoiturage à Communay : env. 2 500 € / an	Région (50% coûts aménagements), Etat (Fonds vert)	CM mobilité + service voirie + service communication	Court terme (1 à 3 ans)

Action N° 4 Favoriser le covoiturage et l'autopartage

4.2	Etude sur développement Lane avec la Métropole de Lyon : 1 900 €		Intervenants externes pour certaines actions + CM mobilité référente + Responsable pôle aménagement sur les entreprises	Moyen terme (3 à 4 ans)
-----	--	--	---	-------------------------

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de parkings de covoiturage	CCPO	Annuelle

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Taux de remplissage des véhicules	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution de la consommation d'énergie des transports routiers		
Evolution des émissions de GES des transports routiers	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Action N° 5 Développer la mobilité électrique et le BioGNV

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p><i>Impact GES</i> - 2 717 tCO₂e</p> <p><i>Impact énergétique</i> - 4 GWh</p>		<p>Mise en œuvre de l'action M.3 : Encourager le verdissement des flottes de véhicules routiers (Sous-actions 5.1, 5.2 et 5.3)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>5.1 Installer des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Electrique (IRVE) sur le territoire – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déjà engagé - Mettre en œuvre les schémas directeurs IRVE réalisés par le SYDER et le SIGERLy <i>Impact qualité de l'air: ++</i> • Inciter les entreprises à implanter des bornes sur leurs sites <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	CCPO, SYDER, SIGERLy, Enedis, Communes	DDT69
<p style="text-align: center;">Point de vigilance environnemental : Privilégier l'installation des bornes de recharge sur des parkings existants ou des espaces déjà artificialisés</p>		
<p>5.2 Faciliter l'accès à la mobilité électrique – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relayer un outil numérique pour la visualisation des bornes de recharge sur le territoire (outil chargemap existant) <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Relayer les aides financières existantes mises en place par l'Etat ou les territoires voisins <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	CCPO, SYDER, SIGERLy	Métropole de Lyon, Communes, DDT
<p>5.3 Etudier le développement du recours au bio GNV dans le transport (poids lourds notamment) – Priorité 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener une étude d'opportunité pour l'implantation d'une unité de production de BioGNV (voir axe "Développer les énergies renouvelables") - 1 station existante à Simandres (non bio) <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Encourager le déploiement d'une flotte de véhicules lourds fonctionnant au bioGNV : cars bioGNV (Sytral), camions entreprises, bennes à ordures ménagères <i>Impact qualité de l'air: ++</i> 	CCPO, Communes, GRDF	BE, DDT69, Sytral, SITOM, ALYSEE, entreprises
<p style="text-align: center;">Point de vigilance environnemental : S'assurer de la bonne qualité des intrants (matières premières) et faire des contrôles réguliers pour prévenir toute pollution des sols</p>		

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
5.1	Déploiement de bornes incluses dans les Schéma IRVE: financé par SYDER ou SIGERLy Implantation de bornes en-dehors du schéma IRVE : financement des communes	Schéma IRVE financé par le SYDER et SIGERLy	Syndicats d'énergie + CM transition énergétique ou CM mobilité (+ remontées pôle technique, SIG)	Moyen terme (3 à 4 ans)

Action N° 5 Développer la mobilité électrique et le BioGNV

5.2			Service communication CCPO	Moyen terme (3 à 4 ans)
5.3	Voir action 1.3 de l'axe "EnR&R"		CM transition énergétique + prestataire externe	Long terme (5 à 6 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'IRVE sur l'espace public (voirie + parkings)	Pôle technique CCPO	Annuelle
Nombre de stations bioGNV	Communes, CCPO	Annuelle
Réalisation du Schéma Directeur IRVE	SYDER et SIGERLy	

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Mix énergétique de la mobilité	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES des transports routiers		
Consommation d'énergie des transports	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Action N° 6 Développer l'usage des transports collectifs

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	Lien avec le PAQA Mise en œuvre du PPA
<p>Impact GES - 6 445 tCO₂e</p> <p>Impact énergétique - 2 GWh</p>		<p>Mise en œuvre des actions :</p> <p>M.1 : Poursuivre et amplifier les mesures visant à diminuer la circulation routière</p> <p>M.4 : Diminuer le trafic routier et limiter la congestion sur certaines sections routières (Sous-actions 4.1 et 4.2)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>6.1 Mettre en place un transport ferroviaire plus important et mieux structuré – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement de SERM (Services Express Régionaux Métropolitains) lyonnais (meilleur cadencement, fréquence plus importante des trains) Impact qualité de l'air: + Doter les équipements en gare de moyens pour faciliter l'accessibilité PMR Impact qualité de l'air: + Encourager une tarification plus attractive pour être compétitif avec la voiture Impact qualité de l'air: + 	CCPO, Région, Métropole de Lyon, Sytral Mobilités, SNCF	Communes, SMTAML, CD69
<p>6.2 Permettre un meilleur accès aux transports en commun et travailler l'intermodalité et la relation entre les différents transports – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - Optimiser le réseau de lignes régulières Cars du Rhône Impact qualité de l'air: ++ Travailler les correspondances et les transports en commun notamment pour rejoindre la gare SNCF de Sérézin-du-Rhône, en lien avec les territoires voisins Impact qualité de l'air: ++ Déjà engagé - Développer le site de la gare de Sérézin comme un véritable pôle d'échange multimodal Impact qualité de l'air: ++ 	CCPO, Région, Sytral Mobilités, SNCF	Communes, SMTAML, CD69, SEPAL, Métropole de Lyon
	<p>Point de vigilance environnemental : Potentielle artificialisation des sols selon les aménagements</p>	
<p>6.3 Engager une réflexion sur la création d'un transport adaptable/solidaire – Priorité 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Etudier l'opportunité sur le territoire de la CCPO, en lien avec Sytral Mobilités Impact qualité de l'air: + Tester le développement de navettes solidaires sur le territoire Impact qualité de l'air: + 	CCPO, Sytral Mobilités	Communes

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
6.1		Etat, Région, SNCF	CM mobilité	Moyen terme (3 à 4 ans)

Actio n N° 6 Développer l'usage des transports collectifs

6.2	15 000 € d'étude réhabilitation gare et son parvis Travaux de réhabilitation : à définir suite à étude (co-financement CCPO-SNCF-Région)	Région, SNCF, Etat, (Fonds vert)	CM mobilité (en lien avec le SYTRAL, SNCF) + pôle technique (pour mise en œuvre)	Court terme (1 à 3 ans)
6.3	Budget développement navettes solidaires : 10 000 à 15 000 € / commune	Sytral Mobilités	CM mobilité (en lien avec le SYTRAL)	Long terme (5 à 6 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Fréquentation transports en communs locaux		
Taux de gare locales accessibles PMR		

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la consommation d'énergie des transports routiers	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES des transports routiers	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Action N° 7 Repenser la logistique urbaine afin de diminuer les émissions dues au transport de marchandises

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA Mise en œuvre du PPA
/		 Mise en œuvre des actions : M.1 : Poursuivre et amplifier les mesures visant à diminuer la circulation routière M.4 : Diminuer le trafic routier et limiter la congestion sur certaines sections routières

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
7.1 Décarboner le transport de marchandises – Priorité 2 • Accompagner la migration du fret routier vers le fluvial <i>Impact qualité de l'air: à définir</i>	CCPO	CNR,CCI, entreprises
7.2 Réinventer la logistique urbaine de demain – Priorité 1	CCPO	Communes, entreprises, CCI

<ul style="list-style-type: none"> Inventorier les points relais sur le territoire, en vue d'un potentiel développement de ce mode de livraison Impact qualité de l'air: à définir 				
Modalités de mise en œuvre				
Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
7.1	A définir		CM transition énergétique + CM mobilité	Moyen terme (3 à 4 ans)
7.2	A définir		CM transition énergétique + CM mobilité	Court terme (1 à 3 ans)
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation				
Indicateur	Source de données		Fréquence d'actualisation	
Proportion du trafic routier reporté sur le trafic fluvial Nombre de points relais disponibles et en fonctionnement sur le territoire	Transport.data.gouv.fr / CCI		Annuelle	
Indicateur d'impact				
Indicateur	Source de données		Fréquence d'actualisation	

Action N° 8 Mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre du PPA3 de l'agglomération lyonnaise pour le secteur de la mobilité		
IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p>Impact GES - 1 393 tCO₂e</p> <p>Impact énergétique - 6 GWh</p>		<p>Déclinaison directe de l'action suivante : M.4 : Diminuer le trafic routier et limiter la congestion sur certaines sections routières (Sous-action 8.1)</p>
Sous actions		
Descriptif	Pilote(s)	Partenaires

Action N° 8 Mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre du PPA3 de l'agglomération lyonnaise pour le secteur de la mobilité

<p>8.1 Diminuer le trafic routier et limiter la congestion sur certaines sections routières – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Porter la réflexion à l'échelle du PPA afin d'optimiser le schéma des vitesses maximales autorisées Impact qualité de l'air: nc Mettre en place une régulation dynamique des vitesses sur les axes routiers sujets à congestion fréquente Impact qualité de l'air: ++ 	Etat, DIRCE, ASF	Sytral Mobilités
--	------------------	------------------

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
8.1		Etat	CM transition énergétique (suivi du dossier PPA)	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation		
Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Mise en place de la régulation dynamique des vitesses		
Indicateur d'impact		
Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des émissions de polluants atmosphériques	ATMO Auvergne-Rhône-Alpes	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Impact GES total pour l'axe 2	Impact énergétique total pour l'axe 2	Analyse ATMO de l'impact polluants atmosphériques
- 15 537 t _{eqCO2}	- 40 GWh	<p><u>Sous-action 5.1</u> :</p> <p>COVNM : -5,6 kg NOx : -39 kg PM10 : -1,1 kg PM2,5 : -1,1 kg GES (CO₂+CH₄+N₂O) : -13,6 t</p> <p><u>Sous-action 5.3</u> :</p> <p>COVNM : -2,8 kg NOx : -1 582 kg PM₁₀ : -18,5 kg PM_{2.5} : -18,4 kg GES (PRG_2014) : -86 t</p>

L'étude d'opportunité ZFE-m

Pour rappel, une étude d'opportunité à la mise en place d'une Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m), dans le cadre de l'élaboration du PCAET, a été réalisée durant le premier trimestre 2023.

Les différents scénarios simulés pour la mise en œuvre d'une ZFE-m sur le territoire montrent que même dans un scénario de contraintes fortes, les gains en termes de diminutions d'émissions de NO_x, de PM₁₀ et PM_{2.5} sont relativement faibles.

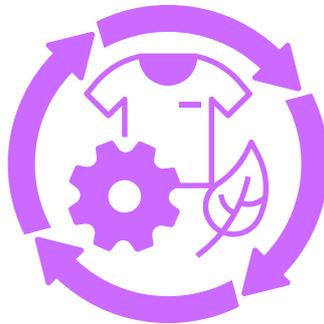
Cependant, une ZFE-m trop contraignante pourrait être un frein pour la vie des zones d'activités du territoire et pour la population. En effet, le principal frein au renouvellement du parc de véhicules vieillissant reste le critère économique. L'achat d'un véhicule plus propre nécessite un investissement conséquent, d'autant plus si les ménages veulent s'orienter vers des véhicules électriques. Malgré les aides mises en place par l'Etat (bonus écologique), le coût reste très élevé pour un véhicule neuf et le marché de l'occasion n'est pas encore développé compte tenu de la récente mise sur le marché de ce type de véhicules.

Si le territoire souhaite mettre en oeuvre une ZFE-m, il doit pouvoir offrir une alternative à la voiture individuelle en développant une offre de transports en commun performante et des infrastructures conséquentes pour la mobilité active. L'offre de transports en commun n'est pas structurante à ce jour. Le PCAET est l'occasion de questionner et mettre en place un lieu d'échange pour faire évoluer cette offre en co-construction avec le Sytral mobilités.

Par ailleurs, la ZFE-m ne pourra pas s'appliquer aux voies de circulations que représentent les autoroutes A7 et A46 qui traversent le territoire. Elles sont pourtant les sources les plus importantes d'émissions de polluants sur lesquelles la ZFE-m ne pourra pas agir.

AXE III

Consommer et produire durable



Action N° 1 Soutenir la production durable

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p><i>Impact GES</i> - 898 tCO₂e</p> <p><i>Impact énergétique</i> - 7 GWh</p>		 <p>Action du PAQA</p> <p>Mise en œuvre de l'action suivante : U.1 : planifier la ville des courtes distances (Sous-action 7.1)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>1.1 Soutenir les commerces de proximité – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les consommateurs à réaliser des achats locaux, la valorisation des acteurs de l'économie de proximité (artisans, commerçants et producteurs locaux) par la réalisation d'une campagne de présentation des acteurs du territoire <i>Impact qualité de l'air: +</i> Participer à la Journée du Commerce et à la démarche 0 déchet « Mon commerçant s'engage pour le 0 déchet » qui permet d'identifier les commerçants qui acceptent les contenants, qui sont engagés dans une démarche de recyclage, de réparation de produits, etc...) et encourager le déploiement du vrac dans les commerces existants, voire l'installation d'un commerce dédié au vrac <i>Impact qualité de l'air: +</i> Soutenir les producteurs locaux et leur travail en engageant un état des lieux des difficultés et en permettant la coordination de lieux de commercialisation de produits bruts et transformés <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	<p>CCPO, Chambre d'agriculture, Communes</p>	<p>CCI, Alysee, CMA, GEDA de l'Ozon</p>
<p>1.2 Encourager les démarches environnementales dans les entreprises – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser un calendrier événementiel afin d'encourager les démarches environnementales auprès des entreprises (Challenge mobilités, semaine du "plat fait maison", atelier de sensibilisation inter-entreprise, actions de nettoyage de la nature, etc.) <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Communiquer sur les outils pour aider les entreprises à décliner une stratégie environnementale et les aides associées (appel à projet pour encourager la demande bilan carbone et cycle de vie des produits, jardins d'entreprises, etc.) <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	<p>CCPO, Communes</p>	<p>CCI, Alysee, CMA</p>
<p>1.3 Privilégier la production alimentaire locale et de saison – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - Intégrer la CCPO dans le Projet Alimentaire Territorial du Rhône <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Organiser des marchés accueillant les producteurs locaux du territoire <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Encourager les producteurs locaux à s'installer sur les marchés de la CCPO <i>Impact qualité de l'air: +</i> Travail avec les cuisines centrales pour approvisionnement des établissements scolaires du territoire <i>Impact qualité de l'air: +</i> Encourager et aider la mise en place de modes de production alimentaire locaux : installation de nouveaux producteurs, démarches de jardins partagés et vergers communaux <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	<p>CCPO, Chambre d'agriculture du Rhône, Communes</p>	<p>GEDA de l'Ozon</p>

Action N° 1 Soutenir la production durable

- Faire le lien entre le producteur et le consommateur : identifier les structures de 1ère transformation pour faire le lien avec les agriculteurs, tenir des ateliers cuisine au sein de ces structures ou au sein d'un lieu intermédiaire identifié préalablement

Impact qualité de l'air: nc

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
1.1	A définir	Région, Europe (programme LEADER)	Pôle aménagement + communes + service communication	Moyen terme (3 à 4 ans)
1.2			Pôle aménagement + service communication + association d'entreprise (Alysee)	Moyen terme (3 à 4 ans)
1.3	Organisation d'un événement autour de l'agriculture : 1000 € / an communication + 3500 € / an pour animation événementielle Aide à l'installation de nouveau maraîchers à dimensionner Développement de marchés dans les fermes ?		CM transition énergétique (+ prestataires externes, CA, etc.) + service communication (événementiel notamment)	Moyen terme (3 à 4 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de commerçants engagés dans la démarche zéro déchet		
Nombre de participants aux différents événements		
Réalisation de l'état des lieux des difficultés liées aux commerces		

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Quantité de déchets produits/habitant	SITOM	

Action N° 2 Encourager l'économie circulaire et agir sur les déchets

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	Lien avec le PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
-		 <p>Mise en œuvre de l'action suivante : RT.2 : Favoriser la valorisation des déchets verts et faire respecter l'interdiction de brûlage (Sous-action 2.4)</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>2.1 Mettre en œuvre un plan de réduction des déchets (matériaux, objets) et encourager une dynamique de réparation et du « faire soi-même », dans une logique d'économie circulaire – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déjà engagé - Mettre en place des espaces de réemploi dans les déchetteries de Saint-Symphorien-d'Ozon et Ternay <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Développer les initiatives de récupération des objets en complément des déchetteries : lancer des appels à projets pour ouvrir une objethèque, encourager la mise en place d'un Repair Cafe, étudier la possibilité de création d'une ressourcerie en complémentarité avec actions de réemploi déjà mises en place par le SITOM <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	<p>CCPO, SITOM, chambre d'agriculture, CCI, Communes, entreprises</p>	<p>Alysee, SEPAL, Métropole de Lyon, DDT</p>
<p>2.2 Sensibiliser le grand public et les élus aux démarches de gestion durable des déchets et à leur réduction – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager de la pédagogie auprès des scolaires et de la sensibilisation auprès du grand public sur le faire soi-même, le tri et la réduction des déchets <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Former et informer les habitants et scolaires au compostage individuel, la valorisation et la réparation, sensibiliser les jeunes (scolaires notamment) pour la poursuite d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, sensibiliser à l'impact environnemental et économique des achats de biens manufacturés : sensibilisation en milieu scolaire sur le tri et la déduction des déchets déjà effectué par le SITOM <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Sensibiliser les particuliers aux effets du brûlage des déchets verts, rappeler l'interdiction et promouvoir des alternatives : développement de compostage de quartier, points d'apports volontaires ou collecte chez les particuliers, porter la réflexion sur la mise en place de broyeurs collectifs / le développement de broyeurs sur le territoire <i>Impact qualité de l'air: +++ si nuisances locales existantes</i> 	<p>CCPO, SITOM, chambre d'agriculture, CCI, Communes, entreprises, ADEME, Education nationale</p>	

Action N° 2 Encourager l'économie circulaire et agir sur les déchets

<p>2.3 Accompagner les pratiques des acteurs économiques en matière de gestion des déchets – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Engager une dynamique du territoire autour du zéro déchet par des formations aux éco-gestes au sein des entreprises, engager la sensibilisation des entreprises sur la gestion et le tri des déchets (en partenariat avec le SITOM) <i>Impact qualité de l'air: +</i> Organiser, sur le bassin, un temps de travail entre les industriels pour identifier les ressources / matières premières / intrants / déchets / coproduits afin de renforcer l'écologie industrielle territoriale, travailler également avec le bassin viennois et lyonnais <i>Impact qualité de l'air: +</i> Accompagner, encourager les entreprises à développer leurs procédés de fabrication en écoconception sur l'ensemble du cycle de vie de leur produit : limiter les déchets à toutes les étapes <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	<p>CCPO, SITOM, chambre d'agriculture, CCI, Communes, entreprises</p>	<p>ALYSEE</p>
<p>2.4 Poursuivre l'initiative de tri des biodéchets sur l'ensemble des communes – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Inciter les particuliers, associations, collectivités et professionnels à respecter la loi AGECE via une stratégie de communication et de sensibilisation <i>Impact qualité de l'air: +</i> Déjà engagé - Poursuivre l'installation de bornes d'apports volontaires pour le tri des biodéchets pour les habitants n'ayant pas accès à la pleine terre <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	<p>CCPO, SITOM, Communes</p>	<p>CCI, CMA, CA69, entreprises</p>

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
2.1			SITOM + CM transition énergétique (Pôle aménagement + service communication + pôle technique)	Moyen terme (3 à 4 ans)
2.2	A définir	ADEME	SITOM + CM transition énergétique (Pôle aménagement + service communication)	Moyen terme (3 à 4 ans)
2.3	A définir		SITOM + CM transition énergétique (Pôle aménagement + service communication) + Alysee	Moyen terme (3 à 4 ans)
2.4			SITOM + CM transition énergétique (Pôle aménagement + service communication) + communes / SITOM	Moyen terme (3 à 4 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation		
Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
<p>Nombre de structures dédiées à l'économie circulaire sur le territoire</p> <p>Nombre d'animations réalisées auprès des scolaires et du grand public sur la prévention des déchets</p>		

Action N° 2 Encourager l'économie circulaire et agir sur les déchets

Nombre d'animations réalisées auprès des entreprises sur la prévention des déchets et l'économie circulaire
Taux de couverture des foyers du territoire en solution de tri des biodéchets (à la source ou en PAV)

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Volume de déchets ménagers produits/habitant	SITOM	
Volume de déchets ménagers produits par le secteur tertiaire et industriel		
Répartition des déchets produits		

Action N° 3 Accompagner l'agriculture et l'alimentation dans la transition écologique

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p>Impact GES - 2 427 tCO₂e</p> <p>Impact énergétique - 679 GWh</p>		<p>Déclinaison directe des actions suivantes : AG.1 : Diffuser et favoriser les bonnes pratiques pour réduire les émissions de NH₃ AG.2 : Limiter les brûlages de l'agriculture</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>3.1 Accompagner les agriculteurs à adapter les cultures et les pratiques au changement climatique et inciter aux démarches agro-environnementales – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir les agriculteurs dans les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEc) : soutien financier du SMAAVO <i>Impact qualité de l'air: +</i> Accompagner et encourager les agriculteurs vers l'adoption de pratiques plus vertueuses vis à vis de l'eau et de la biodiversité (agriculture raisonnée, biologique, diversifiée, plantation de haies...) <i>Impact qualité de l'air: +</i> 	CCPO, Chambre d'Agriculture, SMAAVO, GEDA de l'Ozon, Communes, DDT	Département agriculteurs, DDT, SAFER, agriculteurs, SEPAL
<p>3.2 Maintenir voire développer l'activité agricole sur le territoire – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une politique agricole adaptée aux problématiques liées à l'agriculture sur le territoire, en s'appuyant sur le diagnostic agricole réalisé par la Chambre d'Agriculture <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Accompagner le départ en retraite de certains exploitants et la reprise de leurs exploitations, en lien avec la Chambre d'Agriculture <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Mettre en réseau les différents exploitants <i>Impact qualité de l'air: nc</i> 	CCPO, Chambre d'agriculture	SAFER, GEDA de l'Ozon, DDT69
<p>3.3 Participer à l'amélioration de la qualité de l'air en lien avec le PPA – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les agriculteurs aux impacts négatifs du brûlage à l'air libre et aux alternatives possibles à travers des actions de formation continue: des accompagnements et formations sont déjà proposées par la CA69 <i>Impact qualité de l'air: ++</i> Encourager l'adoption de techniques, matériels et bonnes pratiques permettant de réduire les émissions <i>Impact qualité de l'air: +++</i> Réaliser des diagnostics individuels dans les exploitations pour identifier les progrès possibles en matière de réduction des émissions d'ammoniac <i>Impact qualité de l'air: ++</i> 	CCPO, Chambre d'agriculture	ATMO AURA, GEDA de l'Ozon, DDT, DREAL

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu

Action N° 3 Accompagner l'agriculture et l'alimentation dans la transition écologique

3.1	Maximum de 52 800 € de financements prévus par le SMAAVO 10 000 € / an pour appui à l'adaptation de l'agriculture	FEADER	CM transition énergétique (en lien avec CA, SMAAVO, etc.)	Court terme (1 à 3 ans)
3.2	Budget à définir pour actions en faveur de l'agriculture en fonction des résultats du diagnostic agricole Budget à préciser pour les aides installations/transmission		CM transition énergétique (en lien avec CA, etc.)	Court terme (1 à 3 ans)
3.3	Financement des diagnostics individuels: à dimensionner avec la chambre d'agriculture		CM transition énergétique (suivi du PPA)	Moyen terme (3 à 4 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'animations sur des pratiques plus durables auprès des agriculteurs		Annuelle
Subventions accordées aux agriculteurs pour adapter leurs pratiques aux enjeux climatiques		Annuelle
Subventions accordées à l'installation des nouveaux agriculteurs		
Création d'un réseau des agriculteurs locaux		
Nombre de diagnostics individuels sur les exploitations pour identifier les actions de réduction des émissions d'ammoniac		

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des consommations d'énergie de l'agriculture	ORCAE AuRA	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES de l'agriculture	ORCAE AuRA	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de polluants atmosphériques liés à l'agriculture	ATMO AuRA	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Action N° 4 Préserver les ressources du territoire

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	Lien avec le PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p><i>Impact GES</i> - 37 980 tCO_{2e}</p>		

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>4.1 Préserver la ressource en eau et les paysages qui l'accompagnent – Priorité 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser la population et les entreprises à une utilisation économe en eau Récupérer l'eau pluviale pour réutilisation dans l'entretien des espaces verts Optimiser les arrosages des espaces verts selon l'évapotranspiration mesurée localement Inciter à une gestion des eaux pluviales plus durable : sensibiliser et mettre en place des actions et aménagements favorisant l'infiltration locale de l'eau pour tous les publics (agriculteurs, particuliers, agents publics) Déjà engagé – Préserver les ripisylves du territoire, en s'appuyant sur le plan de gestion de la ressource en eau par le SAGE de l'Est Lyonnais, le plan de gestion des zones humides du bassin versant de l'Ozon, l'étude des espaces de bon fonctionnement et le plan pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Ozon par le SMAAVO Relayer les arrêtés sécheresse et les interdictions qu'ils impliquent <p><i>Impact qualité de l'air: nc</i></p>	<p>CCPO, CLE (Commission Locale de l'Eau), SMAAVO, Communes</p>	<p>DDT, entreprises et associations, SEPAL, CA69, Lyon Météo</p>
<p>4.2 Protéger le territoire et la population des risques naturels – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé – Sensibiliser la population au risque inondation et au changement climatique en complétant les démarches existantes : week-end action nature, journées écocitoyennes par la commune de Simandres, programme d'actions de prévention des inondations du bassin de l'Ozon par le SMAAVO, plan d'actions à partir du REX d'inondations par la commune de Simandres Déjà engagé – Réglementer les constructions dans les zones soumises au risque inondation : 2 PPRI sur la CCPO (Rhône et Ozon): construction en zone rouge interdite, construction en zone bleue sous conditions (pas d'imperméabilisation des sols sur le terrain, construction au-dessus des cotes d'inondabilité) Etudier les solutions vertueuses limitant l'érosion et le ruissellement <p><i>Impact qualité de l'air: nc</i></p>	<p>CCPO, SAGE de l'Est Lyonnais, SMAAVO</p>	<p>DDT, Communes, associations, SEPAL</p>
<p>4.3 Préserver les bois et espaces à valeur écologique sur le territoire de la CCPO – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un schéma de gestion durable des forêts/bois sur le territoire de la CCPO Restructurer les forêts CCPO morcellées en mosaïque sans propriétaires définis : appliquer la procédure de bois sans maîtres Créer des îlots de forêt sanctuarisée avec l'ONF sur les communes concernées Avoir une gestion durable des forêts, en encadrant notamment les coupes rases dans le cadre de la mise en place d'une filière bois Limiter les impacts des coupes rases : faire des coupes rases de petite surface (1 à 2ha), laisser des îlots de senescence ou des vieux arbres, éviter les coupes rases en pente pour éviter l'érosion des sols <p><i>Impact qualité de l'air: nc</i></p>	<p>CCPO, Communes</p>	<p>ONF, BE, Agence d'urbanisme, CAUE, FEDER</p>

Action N° 4 Préserver les ressources du territoire

4.4 Préserver et développer les espaces naturels et la biodiversité – Priorité 2

- Préserver les forêts et les zones humides du territoire en inscrivant ces zones comme protégées et inconstructibles dans les documents d'urbanisme
- Maitriser le pompage de l'eau par les particuliers et entreprises
- Repenser le massif forestier (choix des essences appropriées et adaptées aux changements climatiques) et restructuration du foncier par remembrement

CCPO,
Communes,
SAGE de l'Est
Lyonnais, ONF,
CD69, SMAAVO

Entreprises et
associations,
DDT, LPO, SEPAL

Impact qualité de l'air: nc

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
4.1	Financement SMAAVO prévisions ETP: env. 10 000 € /an Installation récupérateur d'eau de pluie : env. 3 000 € / bâtiment (pour cuve de 5m3, pose comprise)		Pôle aménagement + pôle technique (voirie) + service communication (bien identifier l'interlocuteur/rice : CM transition énergétique)	Long terme (4 à 6 ans)
4.2	Limitation érosion et ruissellement		CM transition énergétique + CA, SMAAVO + Communes	Moyen terme (3 à 4 ans)
4.3	A définir	Etat, CD69 (aides biodiversité)	CM transition énergétique + CA, SMAAVO + Communes	Moyen terme (3 à 4 ans) Long terme (5 à 6 ans)
4.4	A définir	Etat, CD69 (aides biodiversité)	CM transition énergétique + CA, SMAAVO + Communes	Moyen terme (3 à 4 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'animations en lien avec la préservation de la ressource en eau et nombre de participants		Annuelle
Nombre de participants aux différents événements en lien avec la prévention des risques naturels		Annuelle
Surfaces de forêts sanctuarisées		Annuelle
Surfaces/Nombre de zones naturelles protégées au sein des PLU		
Taux d'espaces verts gérés de manière durable (limitation des coupes rases,...)		

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'arrêtés sécheresse	Préfecture	Annuelle
Stock de carbone dans les sols	ALDO (outil ADEME)	Annuelle
Flux annuel de carbone séquestré	ALDO (outil ADEME)	Annuelle

Impact GES total pour l'axe 3

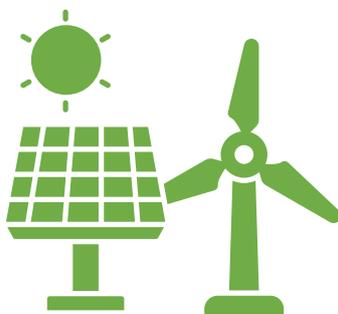
Impact énergétique total pour l'axe 3

- 41 305 tCO₂e

- 686 GWh

AXE IV

Développer les énergies renouvelables



Action 1 Développer les énergies renouvelables en cohérence avec les besoins locaux

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	Lien avec le PAQA Mise en œuvre du PPA
<p><i>Impact GES</i> - 6 616 tCO₂e</p> <p><i>Production d'EnR</i> - 30 GWh</p>		

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>1.1 Développer le solaire photovoltaïque pour les particuliers, les collectivités et les entreprises – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composer avec les spécificités liées à l'environnement naturel et urbain : proximité de monuments classés, protéger les terres agricoles (photovoltaïque au sol notamment), cibler les aides et les lieux adaptés. Pour limiter l'impact potentiel, intégrer un critère paysager dans les secteurs de développement des EnR • Etudier les possibilités de solarisation des espaces disposant d'un potentiel d'implantation d'ombrières, de photovoltaïque sur toiture ou au sol et systématiser les études d'approvisionnement dans les bâtiments publics • Modification du PLU de Communay pour l'implantation de PV au sol • Inciter et conseiller les particuliers et professionnels dans l'installation de panneaux photovoltaïques (aider à des groupements de commande par exemple) • Promouvoir la mise en place d'une ou plusieurs centrales citoyennes et encourager la création de structure type Centrales Villageoises • Solariser (ou végétaliser) les toitures de nouvelles constructions de bâtiments non résidentiels de plus de 500 m², en cohérence avec la loi APER • Solariser les parkings (existants et futurs) de plus de 1 500 m² et les terrains dégradés, en cohérence avec la loi APER (à titre d'exemple, la loi APER prévoit de mobiliser des zones artificialisées ou ne présentant pas d'enjeux environnementaux majeurs tels que les parkings, les terrains dégradés et les bordures d'autoroutes) • Concernant l'agrivoltaïsme, la CCPO soutient la démarche collaborative mise en oeuvre par la Chambre d'Agriculture du Rhône pour la construction du document-cadre sur l'agrivoltaïsme, et suivra les directives de celui-ci <p>Impact qualité de l'air: nc</p>	<p>CCPO, Communes, entreprises, ALTE69</p>	<p>CCI, Alysee, chambre d'agriculture, SEPAL, DDT, CD69, SYDER, SIGERLy, CAUE, ABF, Région AURA (Fonds OSER)</p>
<p>1.2 Développer la chaleur renouvelable – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser au solaire thermique auprès des particuliers et des professionnels • Déjà engagé - Développer la géothermie sur le territoire : étudier les potentialités, en tenant compte des contraintes liées aux nappes phréatiques et dans le respect des directives du SAGE de l'est lyonnais, étudier la faisabilité dans des bâtiments publics (à l'étude pour le groupe scolaire de Marennes, géothermie installée sur la crèche de Sérézin-du-Rhône, également à Chaponnay et Communay) <p>Impact qualité de l'air: nc</p>	<p>CCPO</p>	<p>CCI, Alysee, chambre d'agriculture, Communes, ALTE69, ADEME</p>

Point de vigilance environnemental (EES) :
Intégrer un critère paysager dans les secteurs de développement des ENR, et sensibiliser la population pour faciliter l'acceptabilité des projets

Point de vigilance environnemental (EES) :
Veiller à faire appel à des professionnels du secteur pour étudier la faisabilité afin de prévenir de tout risque d'affaissements de terrains

Action 1 Développer les énergies renouvelables en cohérence avec les besoins locaux

		ATMO : attention aux émissions de GES issues de la méthanisation	
1.3 Développer une unité de méthanisation en lien avec les déchets produits localement et le potentiel d'utilisation de la ressource – Priorité 2 <ul style="list-style-type: none"> Etudier et mobiliser le potentiel méthanisable du territoire en collaboration avec les territoires voisins <i>Impact qualité de l'air: ++</i> Trouver un porteur de projet <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Faciliter la recherche de foncier pour la méthanisation et anticiper l'intégration du sujet dans les documents d'urbanisme afin de faciliter sa mise en oeuvre (intégration en PLU, notamment) <i>Impact qualité de l'air: nc</i> 	CCPO, communes	Chambre d'agriculture, ALTE69, SITOM, GRDF, CD69, Etat, SYDER, SIGERLY, BE	
	Point de vigilance environnemental (EES): Potentielles nuisances olfactives et visuelles		
1.4 Construire une filière d'exploitation du bois énergie de façon raisonnée et en préservant les espaces naturels – Priorité 2 <ul style="list-style-type: none"> Développer la filière bois dans le cadre d'une gestion sylvicole durable : informer les propriétaires d'espaces boisés/forêts sur les potentiels de développement pour accroître la production <i>Impact qualité de l'air: nc</i> Etudier l'opportunité de développement de chaufferies bois dans les bâtiments publics <i>Impact qualité de l'air: --</i> 	CCPO	Chambre d'agriculture, Communes, ALTE69, ONF, CD69, Fibois, Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), SYDER, SIGERLY	
	Point de vigilance qualité de l'air (EES): Veiller à mettre en place des systèmes au bois performants pour limiter la pollution atmosphérique		
1.5 Identifier et cartographier les zones propices au développement d'énergies renouvelables – Priorité 1 <ul style="list-style-type: none"> Identifier les zones d'accélération au développement d'énergies renouvelables, conformément à la loi APER 	Communes	CCPO	

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
1.1	Etudes structurelles/ résistance charpentes pour le patrimoine communautaire (2 gymnases) : env. 5 000 € / étude	ANCT pour études de faisabilité, CD69, AURA-EE, ADEME	CM transition énergétique (si CCPO non propriétaire) CM mobilité (si secteur concerné par la mobilité) + pôle technique pour la mise en œuvre Sensibilisation : service communication	Court terme (1 à 3 ans)

Action 1 Développer les énergies renouvelables en cohérence avec les besoins locaux

1.2	Etudes géothermie : 20 000 €	ADEME (Fonds Chaleur), Région, financement développement chaleur renouvelable avec le SYDER/ADEME (contrat chaleur renouvelable), SIGERLy	CM transition énergétique (si CCPO non propriétaire) CM mobilité (si secteur concerné par la mobilité) + pôle technique pour la mise en œuvre Sensibilisation : service communication	Moyen terme (3 à 4 ans)
1.3	Etude potentiel méthanisation: 38 000 €	ANCT pour études de faisabilité, GRDF, AURA-EE	CM transition énergétique (si CCPO non propriétaire) + pôle technique pour la mise en œuvre Sensibilisation : service communication	Moyen terme (3 à 4 ans)
1.4	Etude chaufferies bois dans bâtiments publics intercommunaux : 10 000 €	ADEME (Fonds Chaleur), Région	CM transition énergétique (si CCPO non propriétaire) + pôle technique pour la mise en œuvre Sensibilisation : service communication	Moyen terme (3 à 4 ans)
1.5			Géré par les communes + CM transition énergétique	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Création d'une structure ENR citoyenne		
Taux de bâtiments publics à toiture > 500m ² équipés de panneaux solaires	CCPO, communes	
Taux de parkings > 1500m ² équipés de panneaux solaires	CCPO, communes	
Nombre de bâtiments publics raccordés à un réseau de chaleur	CCPO, communes	
Intégration de mesures facilitatrices pour les ENR dans les PLU	CCPO, communes	
Réalisation d'étude de faisabilité pour des chaufferies bois dans les bâtiments publics	CCPO, communes	

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la production d'énergie renouvelable (en GWh et répartition du mix énergétique)	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES liées au bâti (résidentiel et tertiaire)	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Production de biogaz issu de la méthanisation et part dans le mix énergétique	ORCAE	

Action N° 2 Informer et sensibiliser les citoyens

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA Mise en œuvre du PPA
<p>Impact GES - 6 616 tCO₂e</p> <p>Production d'EnR - 30 GWh</p>		

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>2.1 Communiquer autour des opportunités et des avantages à avoir recours aux énergies renouvelables et donner les moyens aux citoyens d'y recourir – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en avant l'objectif de sobriété énergétique : encourager en premier lieu les économies d'énergie à destination des habitants et entreprises, avant l'installation d'énergies renouvelables Impact qualité de l'air: +++ Améliorer la communication sur les projets d'énergies renouvelables à destination de la population (aides existantes, dispositifs d'accompagnement, intérêts de projets de plus grande ampleur type méthanisation) en relayant notamment les informations sur le site internet de la CCPO Impact qualité de l'air: + Faire un comparatif investissement et temps de retour sur investissement à partir du prix de l'énergie utilisée et à venir, créer plus d'informations comparatives et précises (aide au financement, artisans, etc.) indépendantes de celles données par les commerciaux Impact qualité de l'air: nc Etudier la nécessité de mettre en place des dispositifs complémentaires (aides financières supplémentaires, soutien technique, etc.) 	CCPO, ALTE69	

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
2.1	A définir	Ma Prime Rénov, Fonds Vert, CEE (fournisseurs d'énergie)	CM transition énergétique + service communication (+ prestataires externes)	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'animations réalisées en lien avec les énergies renouvelables Subventions accordées pour l'installation d'équipements d'ENR pour les particuliers	Service communication CCPO	Annuelle

Indicateurs d'impact

Action N° 2 Informer et sensibiliser les citoyens		
Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la production d'énergie renouvelable (en GWh et en %)	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Action N° 3 Former et identifier les artisans		
IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p><i>Impact GES</i> - 6 616 tCO₂e</p> <p><i>Production d'EnR</i> - 30 GWh</p>		

Sous actions		
Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>3.1 Organiser des sessions de formation spécifiques pour les artisans et promouvoir les métiers liés à l'installation d'énergies renouvelables – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cibler les artisans du territoire pouvant y prétendre • Communiquer auprès des artisans sur les avantages d'être formés <p><i>Impact qualité de l'air: nc</i></p>	CCPO, CCI, CMA	ALTE69, CD69 (via Académie de la transition énergétique)
<p>3.2 Créer un répertoire d'identification des artisans formés à l'installation d'énergies renouvelables et avec des expériences positives – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur cet annuaire auprès des habitants <p><i>Impact qualité de l'air: nc</i></p>	CCPO, CCI, CMA	CD69 (via Académie de la transition énergétique)

Modalités de mise en œuvre				
Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
3.1			CM transition énergétique / Responsable pôle aménagement (relais)	Court terme (1 à 3 ans)
3.2			CM transition énergétique / Responsable pôle aménagement (relais)	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action		
Indicateurs de réalisation		
Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de sessions de formation à l'installation d'ENR à destination des artisans du bâtiment		Annuelle
Nombre d'artisans formés à l'installation d'ENR		Annuelle
Subventions accordées pour l'installation d'équipements ENR&R pour les particuliers		

Action N° 3 Former et identifier les artisans		
Nombre d'animations en lien avec les ENR&R réalisées auprès du public et des entreprises et nombre de participants		
Indicateurs d'impact		
Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la production d'énergie renouvelable (en GWh et en %)	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Impact GES total pour l'axe 4	Impact énergétique total pour l'axe 4
- 19 848 tCO₂e	- 90 GWh

AXE V

Rendre la collectivité exemplaire



Action N° 1 Piloter, suivre et évaluer le PCAET

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>
<p><i>Impact GES</i> Résultats globaux du PCAET</p> <p><i>Production d'EnR</i> Résultats globaux du PCAET</p>		<p>L'ensemble du PCAET contribuera à la mise en œuvre du PPA.</p>

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>1.1 Porter et piloter le PCAET – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Détailler la gouvernance de suivi du projet et les moyens opérationnels Créer un comité de suivi PCAET avec les élus et partenaires de la CCPO (réunion 1 fois par an) et un comité technique avec les agents communaux (réunion 2 fois par an) Communiquer auprès du grand public sur les actions menées et à mener <p>Impact qualité de l'air: nc</p>	CCPO	Communes, DDT, CD69, Région
<p>1.2 Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des techniciens – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Communiquer au travers des commissions environnement des communes et de la CCPO sur toutes les actions menées et à mener Sensibiliser le grand public, les élus et techniciens à une meilleure gestion des déchets (stratégie Zéro Déchet, composteurs), à l'économie circulaire et aux enjeux locaux (via des retours d'expérience et des prises d'engagement) <p>Impact qualité de l'air: nc</p>	CCPO, Communes	
<p>1.3 Mettre en valeur les actions du plan climat mises en œuvre par les parties prenantes du PCAET (communes, entreprises, citoyens, associations) – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Relayer en communication les initiatives du territoire (journées environnement, nettoyage de printemps, etc.) <p>Impact qualité de l'air: nc</p>	CCPO	Communes

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
1.1	80 % poste CM transition énergétique 70 % poste CM mobilité 10 % responsable Aménagement et Développement % pôle communication % services techniques % CM patrimoine % DGS		75 % poste CM transition énergétique 40 % poste CM mobilité 10 % responsable Aménagement et Développement 10 % (?) Chargée de mission SAE 10 % (?) Pôle technique (Nicolas/Hervé)	Court terme (1 à 3 ans)

Action N° 1 Piloter, suivre et évaluer le PCAET

1.2	500€ – 5k€/an		CM transition énergétique + service communication	Tout au long du PCAET
1.3			Pôle communication	Tout au long du PCAET

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de participants aux réunions du comité de suivi		Annuelle
Suivi du budget annuel dédié au PCAET		Annuelle

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la consommation d'énergie du territoire (tous secteurs confondus)	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES du territoire (tous secteurs confondus)	ORCAE	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

Action N° 2 Rendre exemplaire le traitement de l'espace public				
IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS		LIEN AVEC LE PAQA <i>Mise en œuvre du PPA</i>	
<p><i>Impact GES</i> Renseigner les résultats d'un BEGES Patrimoine et Compétence</p>			 <p>Mise en œuvre de l'action suivante : RT.4 : Limiter les utilisations des solvants et autres produits d'entretien émetteurs de COV (Sous-action 2.3)</p>	
Sous actions				
Descriptif			Pilote(s)	Partenaires
2.1 Tendre vers le zéro déchet lors de la tenue de manifestations et d'événements – Priorité 2 <i>Impact qualité de l'air: +</i>			CCPO	Communes, SITOM
2.2 Expérimenter l'intégration de bonnes pratiques relatives à la qualité de l'air dans les marchés publics – Priorité 2 <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les chartes "Chantier à Faibles Nuisances" déjà existantes pour les futurs chantiers <i>Impact qualité de l'air: ++</i>			CCPO	
2.3 Intégrer la prise en compte de l'utilisation de produits moins émetteurs de COV dans les marchés de prestation de ménage – Priorité 3 <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les clauses ozone et qualité de l'air publiées par la DREAL <i>Impact qualité de l'air: +++</i>			CCPO	
Modalités de mise en œuvre				
Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
2.1	Environ 500€/an d'investissement dans matériel réutilisable		CM transition énergétique	Moyen terme (3 à 4 ans)
2.2			CM transition énergétique + pôle technique + pôle marchés publics	Moyen terme (3 à 4 ans)
2.3			CM transition énergétique + pôle technique + pôle marchés publics	Moyen terme (3 à 4 ans)
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation				
Indicateur		Source données	de	Fréquence d'actualisation
Nombre d'associations formées à la démarche zéro déchet lors d'événements				Annuelle
Taux de marchés publics intégrant des clauses ou critères environnementaux liés à une meilleure qualité de l'air				Annuelle
Indicateurs d'impact				
Indicateur		Source données	de	Fréquence d'actualisation
Déchets produits lors d'événements de la CCPO		CCPO		

Action N°	2	Rendre exemplaire le traitement de l'espace public
------------------	----------	---

Evolution des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire	ATMO AuRA	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
---	-----------	---

Action N° 3 Rendre exemplaire les déplacements des agents et des élus				
IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	Lien avec le PAQA Mise en œuvre du PPA		
<p><i>Impact GES</i> Renseigner les résultats d'un BEGES Patrimoine et Compétence</p>				
Sous actions				
Descriptif	Pilote(s)	Partenaires		
<p>3.1 Favoriser le télétravail – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - 1 jour de télétravail par semaine déjà effectif à la CCPO Impact qualité de l'air: + 	CCPO			
<p>3.2 Sensibiliser et inciter les agents et les élus à la mobilité douce et au covoiturage – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Communiquer autour de l'empreinte carbone, économie financière et temps de parcours Impact qualité de l'air: nc Communiquer sur les alternatives (infrastructures mobilités douces, bus, covoiturage) Impact qualité de l'air: + Mettre en place un système d'indemnisation kilométrique pour les agents qui télétravaillent ou qui viennent en vélo (= Forfait Mobilité Durabe) Impact qualité de l'air: + Déjà engagé - Poursuivre le décompte mobilités alternatives des agents Impact qualité de l'air: + Déjà engagé - Poursuivre la participation de la CCPO au Challenge Mobilité organisé par la Région Impact qualité de l'air: + Déjà engagé - Mise à disposition de matériel pour les agents cyclistes (pompe, cape de pluie) Impact qualité de l'air: + Déjà engagé - Réflexion sur des nouveaux stationnements et sur la labellisation OEPV (objectif employeur pro vélo) Impact qualité de l'air: + 	CCPO, Communes			
<p>3.3 Renouveler le parc interne en véhicules propres – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé - Poursuivre le renouvellement du parc de véhicules de la CCPO conformément à la loi LOM Impact qualité de l'air: ++ 	CCPO, Communes, SITOM			
Modalités de mise en œuvre				
Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu
3.1			RH CCPO	Court terme (1 à 3 ans)

Action N° 3 Rendre exemplaire les déplacements des agents et des élus				
3.2			CM mobilité + service communication + pôle Ressources	Moyen terme (3 à 4 ans)
3.3	Achat véhicules à faibles émissions : 25 000 € / véhicule		Pôle technique	Long terme (5 à 6 ans)
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation				
Indicateur	Source de données		Fréquence d'actualisation	
Taux d'agents de la CCPO pratiquant au moins un jour de télétravail par semaine	CCPO			
Mise en place d'un forfait mobilité durable	CCPO			
Nombre de participants au challenge mobilité	CCPO			
Taux de véhicules à faibles émissions dans la flotte de la CCPO	CCPO			
Taux de BOM au bioGNV	SITOM			
Obtention du label OEPV	CCPO			
Indicateurs d'impact				
Indicateur	Source de données		Fréquence d'actualisation	
Evolution des émissions de GES la CCPO liées aux déplacements des agents (via un BEGES)				

Action N° 4 Former les élus et les agents aux enjeux de la transition écologique

IMPACT GES ET ENERGETIQUE	ROSACE D'IMPACTS	Lien avec le PAQA Mise en œuvre du PPA
<p><i>Impact GES</i> Renseigner les résultats d'un BEGES Patrimoine et Compétence</p>		

Sous actions

Descriptif	Pilote(s)	Partenaires
<p>4.1 Réaliser des actions de sensibilisation à destination des agents et élus aux enjeux climatiques et à la qualité de l'air – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déjà engagé - Former les élus à la transition énergétique (réalisé en 2020 et 2021 par l'ALTE 69) <i>Impact qualité de l'air: nc</i> • Organiser une fresque de la qualité de l'air pour les élus et agents des communes et de la CCPO <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Proposer aux élus et services des visites de site de méthanisation <i>Impact qualité de l'air: nc</i> 	CCPO	CNFPT, Communes, Fresque du climat, ALTE69, ATMO AURA
<p>4.2 Accompagner les agents et les élus dans la pratique des éco-gestes quotidiens – Priorité 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décliner un plan de sensibilisation et formation aux éco-gestes pour les agents et les élus, avec formations plus techniques en fonction des spécialités des agents et élus <i>Impact qualité de l'air: +</i> • Former le personnel et élus des communes et de la CCPO sur les bonnes pratiques d'utilisation du numérique et notamment sur la pollution causée par la communication numérique <i>Impact qualité de l'air: nc</i> 	CCPO	CNFPT, Communes, Fresque du numérique, ALTE69, ATMO AURA
<p>4.3 Créer un poste d'économe de flux / chargé de mission EnR à la CCPO – Priorité 1 <i>Impact qualité de l'air: nc</i></p>	CCPO	ADEME, CNR
<p>4.4 Mettre en place et accompagner l'obligation employeur radon – Priorité 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • En tant qu'employeur, réaliser un diagnostic radon sur le siège de la CCPO Mettre en place des actions si besoin et en conséquence des résultats du diagnostic • Communiquer sur cette obligation auprès des employeurs 	CCPO	ATMO?
<p>4.5 Privilégier l'achat de matériel reconditionné et recycler le matériel informatique (Loi AGECE) – Priorité 1</p>	CCPO	-

Modalités de mise en œuvre

Sous actions	Coûts	Financements	Moyens humains	Calendrier prévu

Action N° 4 Former les élus et les agents aux enjeux de la transition écologique

4.1	8 000 € environ pour l'organisation d'ateliers de sensibilisation		CM transition énergétique	Moyen terme (3 à 4 ans)
4.2	Formation bonnes pratiques numérique : env. 1000 €		CM transition énergétique	Moyen terme (3 à 4 ans)
4.3	A définir	FNCCR (AMI CHENE)	RH, DGS	Court terme (1 à 3 ans)
4.4	A définir		CM transition énergétique	Court terme (1 à 3 ans)
4.5	A définir		CM transition énergétique	Court terme (1 à 3 ans)

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Taux d'élus de la CCPO formés aux enjeux climatiques et à la qualité de l'air	CCPO	
Taux d'agents ayant participé à une fresque qualité de l'air	RH CCPO	
Taux d'agents formés aux enjeux de la transition écologique et aux éco-gestes	RH CCPO	
Recrutement d'un chargé de développement des ENR&R sur le patrimoine public	RH CCPO	
Proportion de matériel reconditionné acheté par rapport au matériel neuf	CCPO	

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des émissions de GES de la CCPO (via un BEGES)		
Evolution du risque radon sur le territoire	CCPO	

Impact GES total	Impact énergétique total	Analyse ATMO de l'impact polluants atmosphériques
- 86 339 t _{eq} CO ₂	- 909 GWh	<u>Sous-action 3.3 :</u> COVNM : -2,1 kg NOx : -1,4 kg PM ₁₀ : -0,02 kg PM _{2.5} : -0,004 kg GES (CO ₂ +CH ₄ +N ₂ O) : -3,01 t

Le dispositif de suivi et d'évaluation du PCAET

Instances de pilotage durant la réalisation du PCAET

Durant l'ensemble de sa réalisation, la progression du PCAET a été observée, discutée et validée au travers d'instances décisionnelles. Ces instances ont pris la forme de trois types de rencontres : le Comité Technique (regroupant les services techniques de la CCPO et les référents techniques des communes), le Comité de Gouvernance (réunissant les agents référents à la CCPO, les membres du bureau communautaire ainsi que des élus référents des communes de la CCPO) et le Comité des Partenaires (rencontre globale entre les techniciens, les élus et les partenaires). Le premier visait à réunir les agents de la collectivité afin de faire une première lecture des résultats à chaque phase et d'apporter leurs remarques. Les éléments, ajustés grâce à ce premier regard, étaient ensuite présentés en Comité de Gouvernance afin de faire valider une première fois le contenu finalisé de chaque phase. Une fois le contenu approuvé ou amendé, les livrables étaient finalement présentés aux partenaires du territoire en Comité des Partenaires afin de recueillir les avis de ces derniers à chaque phase du PCAET.

C'est au travers de ces temps d'échanges et de concertations entre les différents acteurs impliqués dans la démarche que le PCAET s'est construit pas à pas et en accord avec les ambitions politiques locales et celles des partenaires locaux. Des ateliers de concertation ont également eu lieu au début des phases stratégie et plan d'actions, respectivement en novembre 2022 et en juillet 2023. Ces deux ateliers ont permis de réunir la CCPO, ses partenaires et les communes afin de co-construire d'une part les orientations stratégiques à adopter pour le territoire, d'autre part les actions à mettre en œuvre concrètement dans le cadre du PCAET. Ces rencontres ont été essentielles à la bonne appropriation du PCAET par l'ensemble des acteurs concernés par sa construction et sa mise en œuvre.

De nouvelles instances seront créées afin d'assurer le suivi du PCAET, en particulier pour affirmer le partenariat solide entre la CCPO et ses partenaires, ainsi qu'avec les communes.

Indicateurs de suivi, une évaluation de la mise en œuvre du PCAET

Les indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PCAET ont été produits au fur et à mesure de la construction des fiches-actions, de façon à sélectionner des critères d'analyse adaptés à chaque action du programme. Deux types d'indicateurs ont été produits : les **indicateurs d'impact** (qui englobent les conséquences dans leur ensemble, peu importe le lien aux objectifs de départ : effets prévus ou imprévus, positifs ou négatifs, directs ou indirects) et les **indicateurs de réalisation** (le produit des actions, ce qui a concrètement été fait avec les ressources qui ont été consommées telle que l'installation d'une série de capteurs pour la qualité de l'air, un nombre de personnes sensibilisées lors d'un atelier, etc.).

L'ensemble des indicateurs ont été renseignés dans le tableau du bord du programme d'actions du PCAET, un outil reprenant l'ensemble des actions et sous-actions du PCAET, leurs pilotes, partenaires, budgets, financements et moyens humains. Chaque action est associée à plusieurs indicateurs.

SUIVI									
INDICATEURS DE SUIVI		(* Evaluation de mi-parcours et bilan du PCAET)							
Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact	Unité							
			2024	2025	2026	2027*	2028	2029	2030*
Actualisation et partage de l'offre de mobilité sur le territoire		oui/non							
Nombre de participants à la fresque de la mobilité		nombre							
Emissions de GES des transports routiers		teqCO2							
Consommation d'énergie des transports		GWh							
Nombre de participants à l'animation de la mobilité		nombre							
Nombre de participants à la fresque qualité de l'air		nombre							

Exemple d'indicateurs du tableau de bord, pour le volet « Mobilités »

Chaque indicateur comporte :

- Un intitulé précis, afin d'identifier facilement la donnée recherchée
- Une unité, afin de reporter le même type de donnée d'une année sur l'autre et de comprendre rapidement ce qui est comptabilisé
- Une colonne par année de mise en œuvre du PCAET, afin de suivre la progression des actions au fur et à mesure et en observant la progression des sujets, comparativement les uns aux autres.

Les indicateurs sont très variés, adaptés à l'action auquel ils correspondent (consommation d'énergie d'un type de bâtiments en GWh/an, nombre de personnes sensibilisées durant un temps de concertation, nombre de ménages accompagnés dans des démarches de rénovation de leur logement, etc.).

Le suivi des actions se fait à minima annuellement. La fréquence de renseignement des indicateurs peut varier selon le sujet, notamment en raison de la disponibilité de certaines données ou encore du temps de mise en œuvre de certaines actions. Ce suivi permet de garder en mémoire les objectifs et d'ajuster l'ampleur des actions chemin faisant.

RENDRE POSSIBLE
LA TRANSFORMATION
DE NOTRE SOCIÉTÉ POUR
PRÉSERVER LA PLANÈTE